Neuchâtel — No 144 (10 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 24 juin 1949

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER :	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTE LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19½ c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

Le commerce de la Suisse

Où en est la politique commerciale de la Suisse ? Y a-t-il aujourd'hui des raisons de craindre, y en a-t-il toujours d'espérer ? Pour quels motifs nos négociateurs à l'étranger doivent-ils mener d'aussi dures batailles ? Convient-il de continuer à pratiquer, dans la mesure du possible, une politique libérale ou faut-il, comme d'aucuns le souhaitent, en revenir aux restrictions à l'importation ? A toutes ces questions, à d'autres encore, M. Hermann Hauswirth, chef de section à la division fédérale du commerce, a répondu avant-hier, à l'assemblée de la Chambre du commerce et de l'industrie neuchâteloise, en procédant à un tour d'horizon complet. De cet exposé lumineux et remarquable, prononcé — ce qui ne gâtait rien ! — en un excellent français, nous emprunterons la matière de cet article.

~~~

Eprouvée par le blocus allié et le contre-blocus allemand du temps de guerre, la Suisse a salué avec empressement, sitôt accomplie la libération de l'Europe, ses premiers accords avec les grandes puissances de l'ouest. Ceux-ci ont permis d'abord la suppression du rationnement à l'intérieur de nos frontières et l'accumulation de nouveaux stocks. Mais cela n'était pas suffisant. Il fallait que notre commerce soit à nouveau stimulé par le double essor de l'importation et de l'exportation.

Plus qu'aucun autre pays, la Suisse a un intérêt primordial à la reprise du commerce international. Les diverses nations n'importent guère plus que le 10 % de leur production. Il en va tout autrement de la Confédération qui, pour vivre, doit importer des matières premières, mais qui doit les importer de manière à réaliser des produits manufacturés qu'elle réexpédira ensuite à l'étranger. Pays, par excellence, de l'industrie de transformation, la Suisse doit donc assurer un équilibre entre ses importations et ses exportations, les secondes constituant à peu près le 70 % des premières. Or, en 1947 et en 1948, nous avons à peu près atteint cet équilibre avec respectivement 68 % et 69 %.

Mais si la proportion est inchangée, le volume, par contre, des unes et des autres a dépassé de beaucoup tous les records d'avant-guerre. En 1948, nos exportations étaient d'une valeur de 3 ½ milliards de francs suisses et nos importations s'élevaient à quelque cinq milliards. C'est là, selon M. Hauswirth, un fait unique dans nos annales helvétiques, synonyme d'une véritable hypertrophie et qui est la conséquence de la politique très libérale d'importation pratiquée, après-guerre, par le Conseil fédéral. Cette politique ne pourra être poursuivie, bien entendu, que si la balance des payements peut être équilibrée. En 1947, elle l'a été à cause des capitaux suisses à l'étranger, du tourisme et des «importations invisibles». L'année dernière, le déficit fut probablement de quelques centaines de millions.

~~~

Cette hypertrophie est-elle un phénomène angoissant ? Non pas, répond le conférencier. D'abord, dès le milieu de 1948, on a senti un fléchissement assez notable tant des importations que des exportations. Mais surtout tant qu'il y aura entre elles une proportion normale, il n'y aura pas lieu de s'alarmer. Il ne faut pas oublier que la Suisse vit en premier lieu des unes et des autres. En conséquence, il est désirable que ceux qui poussent à la roue aujourd'hui pour que soient remises en vigueur les anciennes restrictions, voient plus loin que le bout de leur nez. Ils ne doivent pas se leurrer: toute restriction à l'importation aura des effets fâcheux pour nos exportateurs, ces restrictions en auraient aussi au point de vue des prix qui repartiraient en flèche. Comme s'il était souhaitable de voir réapparaître la fameuse spirale des prix et salaires !

L'essor considérable de notre commerce, ces deux dernières années par rapport à 1938, s'est manifesté à l'égard de tous les pays, sauf l'Angleterre, l'Allemagne et le Japon. Avec la Grande-Bretagne, la situation est d'ailleurs redevenue récemment plus satisfaisante. Avec l'Allemagne — où il est compréhensible qu'une rupture soit survenue — les indices d'amélioration sont de nouveau nets. L'extrême-gauche fait souvent grief au Conseil fédéral de négliger nos relations économiques et commerciales avec les Etats de l'Est européen. Or, les chiffres prouvent exactement le contraire. A destination de ces pays, la Suisse, avant guerre, exportait des marchandises pour 120 millions de francs. En 1947, la somme atteignit 287 millions. S'agissant de l'importation, les chiffres sont respectivement de 169 et 416 millions de francs. L'année dernière, il y eut à vrai dire un certain recul parce que la capacité de livraison de ces pays diminua et aussi à cause des prix. Ce problème des prix tend d'ailleurs à être de plus en plus déterminant pour le commerce européen.

~~~

Dans une dernière partie de son exposé, M. Hauswirth étudia l'attitude de la Suisse à l'égard de l'institut monétaire né des accords de Bretton-Woods, de la Charte de la Havane et enfin du plan Marshall. Il insista sur les réserves que nous avons dû formuler pour sauvegarder à la fois notre souveraineté et notre neutralité et nos positions économiques et financières. Le sujet est plus connu. Il n'en reste pas moins que, ces réserves faites, la Suisse ne cesse de manifester sa volonté de coopération. C'est là la tâche infiniment malaisée de nos négociateurs qui continuent à s'y employer patiemment.

René BRAICHET

Une catastrophe dans la Manche

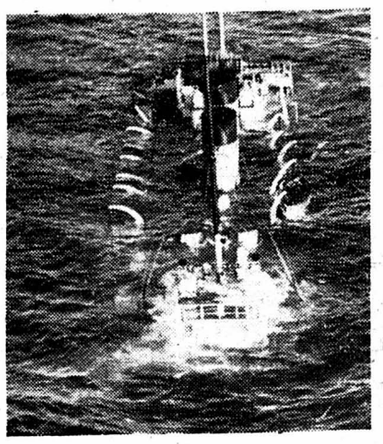

Mardi après-midi, la malle Ostende-Douvres, « Princesse-Astrid », a coulé et s'est échouée sur un banc de sable, à proximité de Dunkerque, après avoir heurté une mine. Voici une vue du « Princesse-Astrid » dont seules les superstructures émergent de la mer.

Une catastrophe aérienne en Italie

Un quadrimoteur hollandais s'écrase en mer près de Bari

Vingt-deux passagers et onze hommes d'équipage ont trouvé la mort dans cet accident

BARI, 23 (Reuter). — Un avion de transport quadrimoteur hollandais, de la compagnie K.L.M., se rendant aux Indes, est tombé, jeudi matin, dans la mer près de Bari. Les victimes semblent être des Grecs ou des Turcs.

Les témoins rapportent que l'appareil était entouré de fumée et de feu quant il est tombé dans la mer.

Tous les occupants de l'avion ont péri

ROME, 23 (A.F.P.) — Selon les dernières nouvelles reçues à Rome, 33 personnes ont trouvé la mort dans la catastrophe aérienne de Bari, dont 22 passagers et 11 hommes d'équipage.

On a retiré des décombres, jusqu'à présent, les dépouilles de 25 victimes seulement, qui ont été déposées à bord de trois remorqueurs se trouvant sur le lieu du désastre.

L'identité des victimes

LA HAYE, 23 (A.F.P.) — La K.L.M. a communiqué les noms des seize passagers, tous Hollandais, victimes de la catastrophe du « Constellation Rœrmond », près de Bari. Il s'agit de cinq hommes, six femmes et cinq enfants.

A cette liste s'ajoutent encore six passagers embarqués à l'île Maurice et au Caire, et dont les noms n'ont pas encore été communiqués.

L'équipage se composait de onze hommes, tous Hollandais excepté le troisième navigateur, de nationalité britannique.

Le nombre total des victimes s'élève donc à trente-trois.

La triste besogne des sauveteurs

ROME, 24 (A.F.P.) — Les corps des 25 victimes de la catastrophe aérienne de Bari, qui ont été repêchés jusqu'à présent, ont été transportés à l'Institut médico-légal de la ville. La plupart des victimes portent de profondes blessures à la tête.

Les sauveteurs ont repêché les corps, unis dans la mort, d'une mère et de son enfant, décapités et, quand ils ont retiré des flots le cadavre de l'hôtesse de l'air, sa montre-bracelet marchait encore.

Le fait que les victimes étaient déshabillées et déchaussées laisserait supposer que le commandant du bord, devant le danger imminent, avait donné des ordres en vue d'un amérissage de fortune. Cette hypothèse est confirmée par les déclarations de témoins oculaires qui ont vu, pendant plusieurs minutes, l'avion tenter de reprendre sa ligne de vol avant la chute. Le gouvernail de profondeur se serait alors détaché en l'air.

Les recherches de scaphandriers, qui avaient été interrompues en raison du mauvais temps, ont pu reprendre dans la soirée, le vent s'étant calmé.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Fâcheux résultat de nombreuses absences

Le Conseil national prend à propos de l'assurance vieillesse des décisions lourdes de conséquences

Notre correspondant de Berne nous écrit :

On voit la fin du tunnel, c'est-à-dire que l'on arrive au terme de l'ennuyeux débat sur le rapport de gestion.

Toujours avec le même souci de n'oublier personne et de donner des réponses précises à des questions souvent confuses, M. Rubattel livre son dernier pensum.

De son exposé, nous retiendrons qu'une commission d'experts s'occupe déjà du problème posé mercredi par M. Picot, concernant le certificat de capacité obligatoire pour la profession de coiffeur.

Le chef de l'économie nationale examine ensuite les différents «postulats» et motions qui invitaient le Conseil fédéral à augmenter les rentes transitoires versées par l'assurance vieillesse ou bien à étendre le cercle des bénéficiaires.

Chiffres et faits prouvent qu'après dix-huit mois seulement on ne peut pas modifier les dispositions actuelles sans mettre en cause les bases mêmes de l'assurance. En outre, pour réaliser l'un ou l'autre des vœux exprimés — par exemple, paiement de cotisations volontaires pour obtenir la rente ordinaire — on se heurterait à des difficultés techniques considérables et l'on fausserait le principe de l'assurance obligatoire.

Certes la réglementation en vigueur comporte certaines rigueurs. Mais, par l'assurance complémentaire, les cantons peuvent y remédier et, d'autre part, la Confédération a mis à disposition des cantons et de différentes associations l'intérêt d'un fonds spécial prélevé sur le bénéfice des caisses de compensation pour intervenir dans les cas les plus pénibles.

Le Conseil fédéral reconnaît avec M. Schmid-Ruedin que les petits épargnants sont trop fortement touchés par le fisc. Mais les plaintes doivent s'adresser en premier lieu aux cantons et aux communes, car ce sont eux qui réclament la part du lion.

Dans ces conditions, M. Rubattel recommande à l'assemblée de repousser toutes les propositions présentées mercredi.

G. P.

(Lire la suite en 9me page)

Le Conseil économique allemand contre le démontage des usines

FRANCFORT, 23 (Reuter). — Le Conseil économique allemand a approuvé jeudi, à l'unanimité, trois communistes s'étant abstenus, une résolution demandant aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France, « de mettre fin aux mesures destructives de démontage ». L'arrêt des démontages contribuerait à redonner la confiance de la population allemande au rétablissement d'un nouvel ordre économique européen et à la démocratie économique.

La Grèce sera-t-elle encore longtemps dévastée par la guerre civile ?

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

(Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 3, 12 et 17 mai et du 17 juin 1949)

De passage à Salonique, nous nous sommes rendu au quartier général du troisième corps d'armée, commandé par le général Theodoros Grigoropoulos. Notre entretien porta, bien entendu, sur les opérations militaires, en particulier le long de la frontière bulgare, où se trouvent environ 4500 rebelles. A un certain moment, le colonel Dionysios Verros, chef du deuxième bureau, s'éloigna du groupe en ma compagnie ; j'en profitai pour lui demander son opinion sur la situation.

— Quel est le but des communistes qui nous font la guerre, me dit-il ? Très simple : semer la misère et, partant, saboter le succès du plan Marshall. L'objectif du Kominform est le même dans tous les pays. En Italie et en France, les ennemis de la nation ont comme arme principale la grève. Chez nous, ils font la guerre. Cela leur coûte moins cher, et le rendement est meilleur.

— Si je vous comprends bien, mon colonel, vous voulez me dire que, si la nature du terrain s'y prêtait, il y aurait aussi la guerre en France et en Italie.

— J'en suis convaincu. Pour mettre fin aux hostilités dans notre pays, il faudrait pouvoir contrôler toute la frontière septentrionale ; mais regardez la carte : elle s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres. Ainsi, chaque jour des soldats grecs meurent, la panique règne dans les villages, le nombre des réfugiés s'accroît, et tout cela à cause d'une poignée de « bandits ».

25,000 contre 180,000

Il est difficile, à l'étranger, de se faire une idée précise du caractère de la guerre en Grèce. On se demande souvent comment il se fait que l'armée grecque n'arrive pas à mettre fin aux hostilités et à trouver une solution à ce conflit qui s'éternise. Ayant survolé le théâtre des opérations, vécu avec les soldats sur le front et conversé avec de nombreux officiers supérieurs, en particulier avec les généraux Padadopoulos (à Florina), Tsakalatos (à Jannina) et Grigoropoulos (à Salonique), j'ai mieux compris de quoi il s'agit.

On évalue le nombre des « symoritis » (ou bandits) à 25,000, dont les trois quarts recrutés de force. Les communistes convaincus, qui, constituent les cadres, sont donc environ 6000. Ces chiffres sont, on le voit, extrêmement bas.

De son côté, l'armée nationale grecque compte 180,000 hommes. Elle est très bien entraînée, son moral est excellent, et elle a à sa disposition un matériel de premier ordre, essentiellement de provenance américaine. Cela étant, comment se fait-il qu'elle ne parvienne pas à avoir raison des bandits ?

Soulignons tout d'abord que le front est très vaste et que les zones menacées s'étendent de la frontière turque à l'Adriatique. Les soldats ont à garder les lignes de communication, préserver les villages des incursions, former des détachements de garnison ; tout ce service de garde exige des effectifs considérables et, vu sous ce jour, le chiffre de 180,000 apparaît comme faible. C'est d'ailleurs l'avis de la plupart des généraux. « Avec 50,000 hommes de plus, me disait le général Papadopoulos, nous pourrions mettre fin à la guerre. » Il exagérait sans doute un peu, mais il n'avait certainement pas tout à fait tort.

Jacques FERRIER.

(Lire la suite en 4me page)

CÉRÉMONIE FUNÈBRE AU CIMETIÈRE DE SEMSALES

Les obsèques des victimes de l'odieux crime de Maracon ont eu lieu mercredi matin, à Semsales. On voit sur notre photographie, dans le costume blanc de la Société des jeunes filles du village, portant des croix fleuries, les camarades des deux victimes.

Les Etats-Unis verseront à la Suisse seize millions de dollars pour les dommages de guerre

WASHINGTON, 23 (Reuter). — Le Congrès américain a adopté la loi autorisant le gouvernement à payer la somme de 16 millions de dollars à la Suisse comme indemnité pour les dommages de guerre.

La loi va maintenant au président Truman pour signature.

Le versement de cette somme servira à indemniser les dommages causés pendant la guerre par des avions américains ayant perdu leur route et jeté des bombes sur territoire suisse.

La loi a été élaborée par une commission mixte de la Chambre des représentant et du Sénat.

Considérations sur la nouvelle loi fiscale

II. Imposition des personnes physiques

(VOIR LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » DU 22 JUIN)

Les personnes physiques sont, d'après la nouvelle loi sur les contributions directes, astreintes chaque année au payement d'un impôt sur le revenu global — comprenant donc le revenu de la fortune — et d'un impôt sur la fortune.

Le revenu imposable

Les doctrines fiscales admettent toutes que le revenu est l'ensemble des biens ayant une valeur économique qui affluent vers le contribuable pendant une période déterminée, et dont l'individu peut disposer pour ses besoins sans attaquer son propre patrimoine. Mais, sur le point de savoir si le revenu imposable comprend ou non *toutes* les recettes, les avis sont partagés. Cependant, une théorie moderne semble jouir actuellement de tous les suffrages, celle dite de l'« accroissement du patrimoine ». D'après elle, le revenu imposable est composé par l'ensemble des recettes, *quelle que soit leur nature, leur provenance ou leur emploi,* qui viennent accroître le patrimoine du contribuable et dont celui-ci peut disposer sans attaquer son capital propre.

Les auteurs de la nouvelle loi neuchâteloise se sont inspirés de ce principe, duquel ils dégagent deux conséquences :

a) L'idée de revenu impliquant un *apport effectif* de biens économiques, l'usage des choses n'est pas un revenu imposable. Seuls les immeubles occupés par leur propriétaire ou leurs usufruitiers font exception à cette règle, par raison d'équité.

b) Le contribuable doit pouvoir *disposer* de la richesse entrant dans son patrimoine. A cette condition seulement, il sera imposé sur le revenu.

Ces deux règles étant admises, l'imposition du revenu s'étend alors à toute activité, régulière ou irrégulière, principale ou accessoire. Il en est ainsi du revenu du travail, des revenus accessoires d'une activité (allocations, tantièmes, etc.), de la rémunération différée du travail (pensions et retraites), des sommes reçues pour revenus manqués (rentes d'invalidité, assurance chômage, etc.), du revenu de la fortune (fruits naturels et fruits civils), du produit de créances, de droits réels, de brevets, de licences (dividendes, superdividendes, etc.), des sommes affectées par une société pour la libération des actions de ses membres, de la distribution d'actions gratuites, de la remise de bons de jouissance. Il en est de même encore de certains gains occasionnels (gains provenant de loteries, jeux, paris).

Défalcations

L'impôt sur le revenu global est prélevé sur le revenu net du contribuable. C'est dire que ce dernier aura droit de déduire de son bordereau les dépenses qu'il aura dû faire pour s'assurer son revenu.

Il s'agit notamment des frais généraux nécessaires à la réalisation du revenu imposable.

J. H.

(Lire la suite en 9me page)

LA PLUME AU VENT

LE COUP DE fil extensible

Sans avoir fait d'études, comment résolvez-vous ce petit problème économique : « Si le nombre des bénéficiaires d'une entreprise augmente, dans quelle mesure doit varier la part de chacun ? »

On ne vous demande pas une réponse au 1 % près. Mais ce que vous pouvez dire sans hésiter, c'est que cette participation doit diminuer en raison inverse du nombre de ceux qui l'assurent. Bon ! Eh bien, c'est faux. Le principe « plus on est de fous, plus on rigole » est démenti de façon catégorique et téléphonique par quelqu'un qui a fait des études et qui est payé à Berne pour imaginer les paradoxes profitables. Aux caisses fédérales.

Non mais, blague dans le coin, vous tous qui travaillez du cornet et du disque dans le réseau, vous avez reçu le petit papelard et vous me croyez, n'est-ce pas ? Nous partîmes un peu et nous nous voyons 5000 en arrivant au port: Si nous étions une trentaine, nous paierons cent sous d'abonnement par mois pour être dérangé au milieu des repas. Si notre « réseau tarifaire » était modeste (entre 30 et 300) nous payerions 5,65 ou 6,25 (entre 300 et 1000). Nous étions déjà localité importante, avec plus de mille abonnés et cela nous valait une mensualité de 6.90.

On nous a adjoint les gens d'Auvernier, de Peseux (+ Corcelles, Cormondrèche, Montmollin), de Valangin, de Chaumont, d'Hauterive, de Saint-Blaise (+ Marin, Epagnier, Thielle), si bien que « depuis une année, de 3800 personnes qui pouvaient nous enguirlander pour deux sous, nous en sommes à plus de 5000. C'est ici qu'on nous explique gentiment que les 60 centimes d'augmentation de taxe mensuelle que nous devrons cracher dès juillet avec tout le reste dans le bassin danaïdesque et pptesque, nous les récupérerons largement chaque fois que nous aurons envie de monter à Montmollin pour retenir par téléphone une table dans un restaurant de Thielle !

La direction de l'arrondissement de Neuchâtel n'y peut rien et ne fait qu'appliquer les directives fédérales. Nous ne voulons pas chicaner. Mais quand on voit un système aussi ingénieux pour soutirer 0,60 × 5000 = 3000 fr. de plus par mois à des braves citoyens qui multiplient les liaisons dangereuses et les coups de fil pour le plus grand bien des administrateurs de l'Etat, on salue d'un large coup de récepteur.

Ceux qui n'ont pas le sens de l'humour composent le No 11 et crient « zut » ou menacent de désabonnement un automate qui n'y peut mais.

GERMINAL.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIEME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

Les tribulations de la noblesse allemande
par Léon Latour

L'Afrique du sud et le Commonwealth
par Abel de Meuron

La vallée d'Aoste autonome
par M.I.C.

EN CINQUIÈME PAGE :

Au fil des ondes courtes
par Le Père Soreil

EN SIXIÈME PAGE :

Le rendez-vous des lectrices
Le courrier des abonnés
~~~

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Italo Seletto de construire une maison d'habitation et des garages à la rue de la Côte, sur l'article 7379 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 1er juillet 1949.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de la ville de Neuchâtel de construire un hangar destiné au service du feu à la rue de la Côte, sur l'article 5299 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 1er juillet 1949.

Police des constructions.

IMMEUBLES

On cherche à acheter

MAISON DE RAPPORT

Faire offres en indiquant année de construction, estimation cadastrale, prix de vente, rapport brut et net, somme à verser, sous chiffres P 4047 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre à Concise

maison au bord du lac

comprenant trois chambres, cuisine, atelier, port à bateaux; de construction récente et en parfait état; prix intéressant. Entrée en jouissance à convenir. Pour traiter: s'adresser Etude R. Mermoud, notaire, à Grandson.

A LOUER

VACANCES

A louer deux chambres et cuisine meublées, à partir du 10 août.

S'adresser à Mme Lucie Bonny-Bonny, Chevroux.

Appartement de vacances

A louer deux chambres, part à la cuisine et salle de bains, 15 juillet au 31 août. Adresser offres écrites à R. M. 432 au bureau de la Feuille d'avis.

Abondance

(Haute-Savoie)

(950 m. altitude)

A louer du 1er juillet au 15 août, chambre et cuisine: conditions avantageuses.

S'adresser à: Téléphone 5 34 49. Neuchâtel.

A louer, à proximité de la gare,

deux pièces

non meublées, à l'usage de bureaux. S'adresser dès 19 h., Crêt-Taconnet 15, tél. 5 47 85.

CHAMBRES

Pour jeune homme, belle chambre au sud avec terrasse. Tél. 5 58 79.

Chambre, soleil, vue, à monsieur sérieux. — Téléphone 5 40 89.

A louer, pour le 10 juillet,

jolie chambre studio

tout confort.

S'adresser: faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée gauche.

PENSIONS

A louer chambre studio avec pension. Schaetz, Bassin 14.

Chambre indépendante, bonne pension. Demander l'adresse du No 517 au bureau de la Feuille d'avis.

Très belle

chambre à louer

avec pension soignée. — S'adresser: Mme Henri Clerc, rue du Bassin 14.

On cherche encore quelques pensionnaires. S'adresser, Grand-Rue 3, 4me étage.

DEM. A LOUER

Etudiante à l'Université cherche

jolie chambre

indépendante, confort, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à P. G. 497 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle seule cherche

petit appartement

avec salle de bains, ou une ou deux chambres non meublées, si possible avec part à la cuisine. — Adresser offres écrites à X. T. 504 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule cherche chambre non meublée, si possible avec confort et au soleil. — Adresser offres écrites à R. C. 506 au bureau de la Feuille d'avis.

Séjour d'été

Famille de trois personnes cherche à louer du 15 juillet au 15 août petit appartement à la montagne. Accès facile. Jura exclu. Adresser offres écrites à B. C. 512 au bureau de la Feuille d'avis.

COUPLE

cherche pour le 1er juillet chambre indépendante, si possible. Adresser offres écrites à W. E. 513 au bureau de la Feuille d'avis.

Locataire solvable cherche

LOGEMENT DE CINQ OU SIX CHAMBRES

Faire offres sous chiffres J. 23253 U à Publicitas, Bienne.

OFFRES D'EMPLOIS

Agence générale d'assurance contre les accidents et la responsabilité civile cherche

un agent

qualifié, actif et possédant des relations étendues (acquisition pour la ville de Neuchâtel)

une sténo-dactylo

habile et ayant une bonne instruction.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats, références et photographie sous chiffres P 4009 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle de la branche électrotechnique à Genève cherche jeune

EMPLOYÉ COMMERCIAL

pour son service d'information technique.

Langues: français allemand.

Candidats doués et désireux de faire un travail mi-commercial et mi-technique sont priés de faire leurs offres manuscrites avec copies de certificats, photographie et prétentions sous chiffres U 5669 X à Publicitas, Genève.

Pour Lausanne

PREMIÈRES VENDEUSES

spécialisées confection de dames, sont demandées pour le 1er éventuellement le 15 septembre. Adresser offres écrites à la main avec copies de certificats à ANNABELLE, R. Bloch, Lausanne, rue de Bourg 24.

Restaurant demande

femme de ménage

disposant de ses soirées, pour l'office. Très bon salaire. — Demander l'adresse du No 509 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

COUTURIÈRES

connaissant bien la machine à coudre électrique.

Se présenter: à la fabrique Biedermann & Cie S. A., Rocher 7

Nous cherchons pour le 1er août prochain

VENDEUSE-MODISTE

connaissant bien la branche et de bonne présentation. Faire offres manuscrites aux Magasins Réunis S. A., à Yverdon.

REPRÉSENTANT

maximum 35 ans, sérieux et bon vendeur est demandé pour représenter dans le canton de Neuchâtel et le Jura bernois

ARTICLES DE MARQUE

très introduits auprès épiciers, droguistes, etc. Frais, fixe, commission et caisse de retraite. Adresser offres manuscrites détaillées avec copies de certificats et références clientèle, sous chiffres V 5678 X à Publicitas, Genève.

On demande pour tout de suite

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et servir au café. — Café du Stand, Petit-Martel.

Commissionnaire

Jeune homme travailleur et honnête serait engagé tout de suite. Se présenter à la direction de la Société coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchâtel.

On demande pour restaurant de la ville, une bonne

sommelière

Demander l'adresse du No 472 au bureau de la Feuille d'avis.

Légation cherche

femme de chambre

connaissant parfaitement son service. Offres sous chiffres L 4874 Y à Publicitas, Berne.

Boulangerie de la place cherche une

bonne à tout faire

Adresser offres écrites à A. N. 519 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage privé de Neuchâtel cherche

bonne d'enfants

(quatre enfants). Adresser offres écrites avec indication de salaire désiré et références sous chiffres H. J. 518 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise en bâtiment engagerait

ARCHITECTE

Adresser offres écrites avec prétentions de salaire à R. A. 516 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

bon faucheur

pour 3 semaines. — Tél. (038) 7 13 26.

DEM. D'EMPLOIS

INFIRMIÈRE diplômée

sachant l'allemand et le français, cherche placé auprès de particulier, à Neuchâtel ou environs. Entrée selon entente. — Adresser offres écrites avec conditions à S. E. 521 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 20 ans

cherche place facile

où elle pourrait apprendre la langue, dans ménage et pour aider au magasin. Entrée à convenir. Offres à Mlle Leni Bähni, Zeughausgasse 23, Berne.

Représentation

Commerçant disposant de temps, cherche représentations pour le Jura neuchâtelois. Adresser offres écrites à S. T. 478 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche place en qualité de

fille de salle

ou de sommelière dans restaurant. Libre tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à R. C. 477 au bureau de la Feuille d'avis.

Régleuse

ayant fait le technicum cherche travail en fabrique pour changement de situation. Adresser offres écrites à P. N. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

Vendeuse

expérimentée cherche place dans boulangerie-pâtisserie. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à R. A. 508 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour se perfectionner dans la langue française, jeune fille cherche place dans

boulangerie-pâtisserie

(certificat). Date d'entrée le 1er juillet. — Adresser offres écrites à L. C. 431 au bureau de la Feuille d'avis.

DESSINATEUR

sur machines avec pratique d'atelier cherche

PLACE

Offres sous chiffres W 10879, à Publicitas S.A., Granges.

Jeune Suisse allemand, 29 ans, avec diplôme de l'Ecole de commerce (pas encore de pratique dans bureau)

CHERCHE OCCUPATION

dans magasin, dépôt ou bureau. Connaissances: correspondance allemande, comptabilité double «Ruf», sténographie, machine à écrire, quelques notions de français. Entrée pour date à convenir. Adresser offres écrites à Jean Rotzetter, Saint-Silvester (Fribourg).

Jeune

monteur de radio

cherche place à Neuchâtel. — Offres à Werner Gysin, famille Rapin-Perrin, Grand-Chemin, Corcelles près Payerne (Vaud).

Italien

CHERCHE PLACE

dans hôtel pour la manutention et tous les travaux de réparation. Libre tout de suite. Connaissance des langues française, anglaise et allemande. — Adresser offres écrites à C. O. 520 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr L. Deluz

ABSENT

25, 26 et 27 juin

A VENDRE

A vendre

pousse-pousse-poussette

«Wisa-Gloria», crème, avec pare-boue, pneus ballons. S'adresser: Evole 35 a, 3me.

A vendre un

vélo de dame

en bon état. Prix: Fr. 150.—. Demander l'adresse du No 503 au bureau de la Feuille d'avis.

MOTOGODILLE

à vendre, convient pour la traîne. Tél. 5 16 24.

A vendre un petit

vélo de dame

chromé, bon état, s'adresser entre 19-20 h., faubourg de la Gare 27, rez-de-chaussée droite.

Vélo

d'homme, à vendre, Fr. 150.—. S'adresser le soir, Ecluse 24, tél. 5 57 47.

Au Tonneau

Rue des Moulins 19

Tél. 5 24 17

Algérie

Sidi Chérif

Fr. **1.90** le litre

Neuchâtel blanc

cru de Cressier

Fr. **1.75** le litre

Service à domicile à partir de 10 litres

Verre et Icha en plus

Timbres escompte

Mme Jeanneret.

PNEUS

toutes dimensions, pour voitures françaises «Peugeot», «Citroën» et autres marques.

Jess Service

GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU

J.-L. Segessemann - NEUCHATEL - Tél. 5 26 38

Mesdames!

Une révélation!

La nouvelle gaine-culotte «Erès», idéale pour la ville et le sport, légère, en tulle lastex, deux sens

Ne blesse et ne remonte pas

En exclusivité chez la corsetière spécialiste

Mme L. ROBATEL

ÉRÈS-CORSETS

CHAVANNES 3, Tél. 5 50 30

Pour la confection de vos rideaux

Spécialité de rideaux

L. DUTOIT-BARBEZAT

Rue de la Treille 9, Neuchâtel

Magasin au 2me étage

Grand choix de ***TULLES MARQUISETTES***

ECHANTILLONS SUR DEMANDE

PICK-UP

automatique, dix disques, à vendre,

vélo de dame

et un

rasoir électrique

S'adresser: Bonardo, Portes-Rouges 117.

Une joie durable

Conservez le souvenir de vos beaux moments grâce à la photographie. Tous appareils et films chez le spécialiste.

PHOTO **ATTINGER**

7, pl. Piaget-3, pl. Purry

NEUCHATEL

Démonstrations et conseils gratuits. Travaux de qualité.

A vendre

BATEAU

fond plat, belle occasion, prix Fr. 160.—. Adresse: Samuel Hofer, PETIT-CORTAILLOD.

Trois vélos

à l'état de neuf (deux de dames et un d'homme). Occasion unique. — Trois-Portes 25, E. Hug.

BOTTES

d'officier, neuves, à vendre, prix avantageux. — S'adresser: samedi, à Roger Cornu, avenue Beauregard, Cormondrèche.

Pour la saison d'été:

ENSEMBLES COMBINÉS

VESTONS cheviotte pure laine, non doublés . . . 49.- et 55.-

PANTALONS Fresco, pure laine, en gris et brun, unis 35.-

PLASTIC TROPICAL, *pure laine peignée*

COMPLETS deux pièces en gris beige, brun et bleu 185.-

VÊTEMENTS MOINE PESEUX

REMERCIEMENTS

Les enfants de Monsieur Louis SANDOZ; Madame F. ROMY, très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Corcelles, juin 1949.

La famille Adrien SCHWAB, Grands-Pins 9, exprime ici, ses remerciements à tous ceux qui l'ont entourée pendant ces jours de cruelle séparation, ainsi que pour les envois de fleurs.

Neuchâtel, le 23 juin 1949.

8 — 17 juillet 1949

Première de films de tous pays

Représentation en plein air dans le parc du Grand Hôtel Locarno

GRAND PRIX DU FESTIVAL

et 7 autres prix aux meilleurs films - Manifestations mondaines

Renseignements et réservation de chambres: Comité Festival Locarno (Tél. 7 50 33)

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

FABIA

par 34

OLIVE H. PROUTY

Roman traduit de l'anglais par Jane Fillion

Et c'est ainsi que Peter fut installé dans la salle de bain de Fabia, tout près du radiateur, afin qu'elle pût le soigner elle-même, le tenir propre et au chaud, et lui faire avaler un peu de lait, d'œuf ou de jus de viande au bout de son doigt. Il devint très vite trop faible pour se tenir sur ses pattes ou manger convenablement. Mais Fabia avait soigné Thad lorsqu'il avait eu la maladie. Elle savait ce qu'il fallait faire. Bien entendu un vétérinaire avait été appelé et Fabia avait tenu Peter pendant qu'on lui injectait le serum.

Lisa avait écrit au directeur des Chenils pour lui dire dans quel état était arrivé Peter. Le directeur avait immédiatement répondu que le chiot ne montrait aucun signe de maladie lorsqu'il l'avait expédié, mais que, bien entendu, il était prêt à l'échanger. Mais Fabia ne voulut pas en entendre parler.

Jour et nuit Fabia prodigua ses soins à Peter. Elle ne négligea pas pour cela ses multiples obligations sociales, mais elle ne négligea pas non plus le pauvre Peter. Avant et après chaque sortie, il était sa première pensée. Il ne mangeait que dans sa main et dépendait entièrement d'elle.

Après le bal auquel Tuck Haverford avait conduit Fabia, elle avait échangé sa robe du soir contre des vêtements confortables tandis que Tuck l'attendait en bas, puis, emmenant celui-ci à la cuisine elle avait cuit un œuf pour Peter et chauffé son gruau. Et c'était Tuck qui avait tourné le gruau pendant qu'il chauffait.

La soirée ne s'était pas mal passée du tout. Avant que Tuck et Fabia n'eussent achevé leur premier tour de danse, les interruptions habituelles avaient commencé de se produire. Cela tenait certainement en grande partie au fait que Tuck lui avait présenté beaucoup de ses amis, mais enfin le fait était là, ils revenaient.

— S'ils reviennent, c'est le succès, avait dit June.

— Vous avez un succès fou, ma chère, lui dit Nichols de son air protecteur.

— Je pense que c'est parce que je suis accompagnée par Tuck Haverford.

— Cela y fait quelque chose, c'est certain, mais il faut avouer que vous êtes également une danseuse remarquable.

— J'aimerais pouvoir parler aussi bien que je danse; je ne vaux rien pour le flirt, Nichols.

— Ma foi, flirt ou pas flirt vous avez bien accroché Thacher Brookes. Le voici qui vient de nouveau nous interrompre. Je ne danserai plus avec vous à moins que ce ne soit nécessaire. Danser avec son cousin n'ajoute rien à la popularité d'une jeune fille.

Fabia ne resta pas jusqu'à la fin du bal. Vers trois heures du matin, elle demanda à Tuck:

— Est-ce que cela vous ennuierait de rentrer maintenant? J'ai à la maison un chiot malade. Tous les matins vers quatre heures il pleure pour que je lui donne à manger.

Tuck n'y voyait aucun inconvénient. Il n'était venu à ce bal que pour voir ce qui se passerait après. Une jeune fille seule, à l'aube, dans le salon familial, devant les cendres refroidies du foyer, était généralement tout autre que dans une salle de bal.

La plupart des jeunes filles attendaient davantage qu'un bref «bonne nuit» lorsqu'on les raccompagnait chez elle. Et c'était la raison pour laquelle Tuck emmenait si rarement des jeunes filles au bal. En somme, pas depuis Violet et il y avait de cela bien deux ans. Il avait certainement conduit Violet à une demi-douzaine de bals, mais il n'avait pas l'habitude d'être entreprenant et il avait parfaitement senti qu'elle en était vaguement désappointée. A la première occasion il avait laissé un de ses camarades lui souffler Violet, et cela après un certain retour à l'aube, dans le salon désert où il avait compris qu'elle attendait quelque chose de plus qu'un simple bonsoir. Son camarade avait dû reprendre les choses au point où il les avait laissées, car ses fiançailles avec Violet avaient été annoncées l'été suivant. Quand il se disait que c'était lui qui aurait pu se fiancer ainsi, cela le faisait frissonner. Fabia était la première jeune fille qu'il accompagnait au bal depuis son expérience avec Violet.

Comme il ouvrait pour elle la porte, à trois heures et demie du matin, il se demanda si elle le prierait d'entrer. Il était sur le point de lui tendre la main et de lui souhaiter une bonne nuit, lorsqu'elle lui demanda:

— Avez-vous faim?

— Ma foi oui!

— Ma mère nous a fait préparer du chocolat chaud et des sandwichs dans la salle à manger. Venez, si cela vous fait envie.

Elle passa sans s'y arrêter devant le salon désert et, suivie de Tuck, pénétra dans la salle à manger et alluma le grand chandelier de cristal au milieu de la table. Sur un plateau étaient disposés deux tasses, un thermos et un plat recouvert d'une serviette.

— Servez-vous, Tuck, dit Fabia. Je vais vite me changer. J'ai quelque chose à faire à la cuisine et j'ai horreur d'être obligée de faire attention à ma robe.

Quelques minutes plus tard elle était de retour, vêtue d'une jupe de tweed et d'un chandail qui lui couvrait les bras jusqu'aux poignets et ne laissait voir de son cou qu'un v étroit. Elle avait échangé ses petits souliers contre de solides chaussures à semelles de caoutchouc.

— Si nous emportions le plateau dans la cuisine? Je pourrais ainsi préparer ce qu'il faut pour Peter.

— Laissez-moi vous aider.

— Volontiers, merci.

Et un instant plus tard, dans la cuisine:

— Le frigidaire est là dans l'angle. Il faut que je fasse cuire un œuf pour Peter. Ils sont dans le casier du fond. Apportez-m'en un, je mets l'eau à chauffer.

Puis brusquement:

— Et que penseriez-vous d'un œuf, vous aussi, Tuck?

— Je crois que je le mangerais avec plaisir.

— Moi aussi. Je vais nous les pocher sur des toasts.

— Epatant!

Rentrant chez lui, Tuck Haverford, au volant de sa voiture, revoyait Fabia en jupe de tweed et en chandail, mangeant avec lui des œufs pochés à la table de la cuisine. Quatre heures plus tard, lorsqu'il s'éveilla, la même image se présenta à lui. Il y repensa pendant le cours de onze heures et le soir dans sa chambre tandis qu'il travaillait. Quelle compagne merveilleuse elle ferait pour camper dans les bois ou préparer un repas dans la cabine d'un bateau! Il se demanda si elle aimait les bateaux. Cependant elle n'avait rien de masculin. Il détestait les filles trop sportives, et les filles masculines. Ces filles autoritaires, brusques, trop sûres d'elles-mêmes. Fabia était plutôt timide qu'assurée et cependant il y avait en elle une indépendance qui faisait que l'on sentait que jamais elle ne s'abaisserait à certaines petites roueries, même pour assurer sa popularité. Ce n'était pas à elle que l'on pouvait faire la cour en reprenant les choses au point où un camarade les avait laissées la semaine précédente. Elle était distinguée comme un portrait de Sargent. Et Dieu qu'elle dansait bien! Elle était juste de la grandeur qu'il fallait, alors que Violet n'était qu'une espèce de petit bout de femme. Neuf heures. Il avait bien envie de téléphoner à Fabia et de lui demander si le petit chiot avait bu son eau de gruau et mangé son œuf. Et pour lui demander aussi si elle serait à la maison dimanche prochain à cinq heures.

(A suivre)

Choix, Qualité, Prix modérés

HORS CATALOGUE

Coquette robe pur coton, impressions fleurs, encolure carrée.

Tailles 40 à 46 **13.-**

Robe pratique en shantung noppé infroissable, entièrement boutonnée, poches et encolure garnies tresses ton opposé. Se fait en teintes mode, noir ou marine.

Tailles 38 à 48 **35.-**

Splendide robe en piqué pur coton, impressions haute nouveauté, encolure nouvelle, ceinture avec boucle recouverte.

Tailles 38 à 46 **28.-**

Des centaines de superbes ROBES attendent votre visite

Consultez notre superbe catalogue distribué dès aujourd'hui dans chaque ménage

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

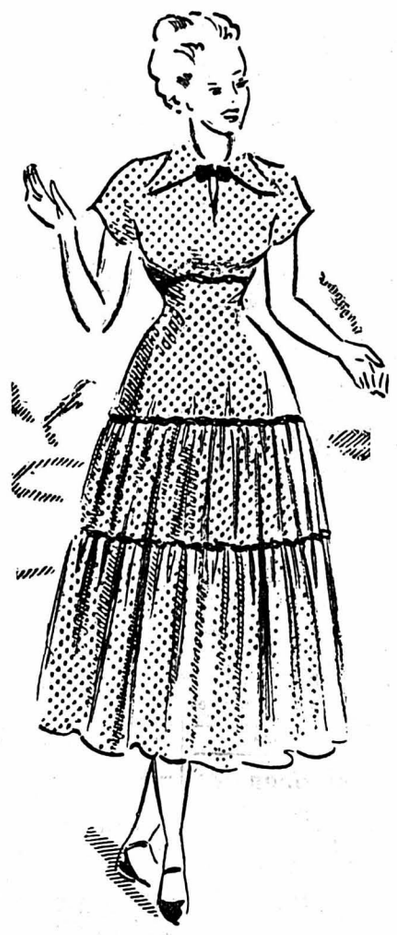

Grand assortiment de
JUPES

ROBES D'ÉTÉ

ROBES impressions nouvelles et unies 98.— 69.— 45.— 32.50 25.— **19.50**

ROBES DE PLAGE avec boléros 64.— 52.— 42.— 34.50 **23.50**

DEUX-PIÈCES unis et imprimés 89.— 65.— 58.— **49.-**

Blouses pure soie 41.50 26.50 **19.80** **Blouses unies** et imprimées 17.50 13.50 **8.90**

VOYEZ NOS PRIX AVANTAGEUX

AUX 2 PASSAGES
NEUCHATEL S. A.

TEMPLE-NEUF — RUE DES POTEAUX

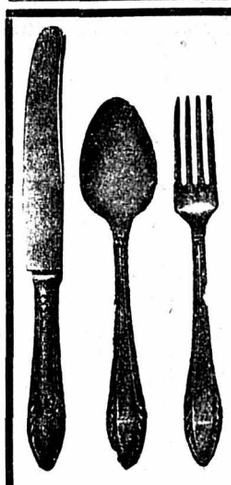

COUVERTS argent 800/000
Jezler
TOUS MODÈLES
couverts métal argenté 90 gr.
première qualité
« Christofle » « W.M.F. »
« Berndorf » « Gense »
« Wellner » « Hans »
« Wilkens » etc.
depuis Fr. 60.— la douzaine
H. VUILLE NEUCHATEL
Place du Temple

REMISE DE COMMERCE

Monsieur et Madame Edgar Robert
avisent leur nombreuse clientèle qu'ils remettent le
CAFÉ DU CARDINAL
à Monsieur et Madame Henri Clottu
à partir du 24 juin 1949

Par la même occasion ils profitent de remercier leurs clients et amis de la confiance qu'ils leur ont témoignée et les prient de la reporter sur leurs successeurs.

Nous référant à l'article ci-dessus, nous avisons nos amis et connaissances et le public en général qu'à partir du 24 juin nous reprenons le
CAFÉ DU CARDINAL
Par des consommations de 1er choix et un service rapide et soigné nous espérons mériter la confiance que nous sollicitons
H. et T. CLOTTU

A vendre beau
PIANO
noir, marque « Burger-Jacobi », cordes croisées, à l'état de neuf. Téléphone 5 27 93. — Demander l'adresse du No 462 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandez Exigez **Cenovis** *Refusez s.v.pl. les imitations*
L'assaisonnement vitamineux CENOVIS

Grand et superbe choix en
VOLAILLES
fraîches du pays
Dindes - Oies
Poules - Pigeons
Poulets
Petits coqs
Canetons
LAPINS
frais du pays
Lapins de garenne très avantageux au détail (sans tête et sans pattes) 2 fr. 50 le ½ kg.
GROS et DÉTAIL
Lehnherr frères
NEUCHATEL
Tél. 5 30 92

Demandez une démonstration *à domicile de la* merveilleuse machine à laver **HOOVER**

Baillod S. A.
Neuchâtel

GÉDO le biscuit avantageux
Schulz Chavannes 16

Toutes les joies de la

PLAGE

dans un costume élégant

LE PLUS GRAND CHOIX

en

Costumes de bain	*Huiles et crèmes*
Shorts	*Sandalettes*
Bains de soleil	*Eaux de Cologne*
Ensembles	*Lunettes*
Linges de bain	*Bonnets de bain*
Chapeaux	*Sacs de plage*

GRANDS MAGASINS
Aux Armourins
NEUCHÂTEL

Nos articles et nos documents d'actualité

Choses d'outre-Rhin

Les tribulations de la noblesse allemande

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Une des modifications les plus profondes de la structure de l'Allemagne, depuis la fin de la première guerre mondiale, provient des tribulations vécues par la noblesse.

La chute

Pour mesurer l'ampleur de ces tribulations, il n'est qu'à comparer la part prise par l'aristocratie dans la vie du pays, hier et aujourd'hui.

Jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, la noblesse allemande est l'une des plus puissantes d'Europe. Elle fournit à l'armée impériale la presque totalité de ses grands chefs, à la nation des hommes d'Etat, de grands coloniaux et des chefs de file dans presque tous les domaines de l'activité nationale. C'est l'époque où les cours des pays feudataires brillent de tout leur éclat, et où les « têtes couronnées » deviennent un article d'exportation au même titre que les jouets de Nuremberg et la bière de Munich.

La défaite de 1918 fut un premier coup dur pour la noblesse allemande, qui perdit une partie appréciable de ses ressources dans la grande inflation. Elle finit pourtant par se tirer d'affaire mieux que la bourgeoisie, grâce au fait que sa fortune était surtout composée de biens immobiliers. La république de Weimar, en dépit de ses « tendances égalitaires », ne fut pas non plus une épreuve mortelle pour l'aristocratie d'outre-Rhin.

C'est en 1933, à l'avènement du régime brun, que la situation commença à se gâter sérieusement. Dépassant la république sur le chemin du socialisme (on l'oublie un peu trop aujourd'hui), Hitler se plut à brasser les classes par les moyens les plus divers. Animé d'une vieille rancune personnelle contre l'ancienne classe dirigeante, il entreprit de « rajeunir » le corps des officiers en favorisant l'avancement des éléments issus du peuple et ralliés sans réserves à sa doctrine. Il s'en prit aussi aux aristocrates, nombreux, qui avaient contracté des unions avec des filles d'Israël, dans le but fort humain de redorer leur blason ; beaucoup de ceux-ci durent s'expatrier.

Les dernières années de la guerre et du régime furent particulièrement funestes à l'aristocratie, qui fut directement mêlée à presque tous les mouvements séditieux et vit plusieurs de ses têtes de file payer de leur vie leur opposition au « führer ». Seule une partie appréciable de la jeunesse, suivant l'exemple des derniers rejetons de l'ex-famille impériale, se rallia à la jeunesse hitlérienne et lia son sort à celui du régime.

Le coup de grâce oriental

Le sort de la noblesse allemande varie aujourd'hui selon les points cardinaux. A l'ouest, en dépit de timides essais de réformes sociales, on peut admettre que le clan des « von » ne se porte pas trop mal. Les Alliés d'occident, qui se sont enfin aperçus qu'une Allemagne anarchique devenait pour eux un poids intolérable, ont pour lui des égards certains... Il en est d'ailleurs de même pour tous les éléments susceptibles de servir un jour de cadre à la masse amorphe du peuple. Ces marques de déférence s'adressent évidemment moins aux hobereaux, dont le sort importe peu aux vainqueurs de la guerre, qu'aux hommes d'affaires et aux industriels à l'échine plus souple. C'est ce qui explique que l'on peut voir aujourd'hui, remis en selle par les Alliés, certains hauts personnages de la Ruhr ou de la Rhénanie, dont les noms figurent dans le Gotha, qui passèrent ainsi sans mal apparent du régime monarchique à la République de Weimar, de la République de Weimar à la dictature d'Hitler et de la dictature d'Hitler au régime de l'occupation...

Infiniment plus pénible est la situation de la noblesse allemande orientale, dont la capitulation de 1945 semble avoir sonné le glas définitif. Après les « junkers » de Prusse orientale et de Silésie, qui prirent part à l'exode meurtrier des populations civiles devant l'avance de l'armée rouge et n'ont plus aucune chance — à vues humaines — de rentrer un jour dans une contrée devenue pour eux l'étranger, ce fut au tour des hobereaux de la zone occupée d'être brutalement chassés de leur bien par la réforme agraire communiste. Tous ont fui, à l'exception de quelques renégats vomis aujourd'hui par leurs pairs pour avoir pactisé avec l'ennemi, en échange de quelques maigres avantages matériels immédiats.

Ceux qui partirent connurent des sorts souvent fort différents. Une petite partie s'expatria, en utilisant tous les prétextes de quitter leur ingrate patrie. Elle vit aujourd'hui chez des parents plus heureux en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Amérique du Sud, voire aux Etats-Unis ou... en Suisse. Les difficultés d'obtenir des permis d'établissement, où que ce soit à l'étranger, s'opposent naturellement à ce que cet exode prenne de vastes proportions.

Parmi ceux qui restèrent au pays, beaucoup, désorientés et mal préparés à la lutte pour la vie, demandèrent asile à des parents ou à des amis des zones occidentales, dont ils contribuent à peupler les demeures vastes et délabrées. On peut voir ainsi des tribus de trente à quarante personnes vivre chichement dans le cadre de quelque château moyenâgeux, le plus souvent aux crochets du maître de céans qui ne se demande même plus jusqu'à quand sa générosité sera mise à l'épreuve. Il préfère d'ailleurs de beaucoup ces commensaux distingués aux réfugiés plébéiens qu'il serait forcé d'accueillir si toutes ses chambres n'étaient occupées !

Les jeunes et les courageux, enfin, cherchent à se débrouiller. Ceux qui ont pu sauver deux ou trois chevaux se font camionneurs et d'autres, après avoir vendu les bijoux de leur femme, cherchent une association commerciale. Un institut de beauté berlinois est tenu par une comtesse dont la sœur dirige un atelier de couture. Un jeune major, rentré du front en 1945, et ne pouvant retourner chez lui, à l'est, travailla comme ouvrier maçon jusqu'au jour où il put ouvrir sa propre entreprise, aujourd'hui prospère.

Sic transit...

Léon LATOUR.

En pleine saison d'équitation

Les récents concours hippiques ont mis une nouvelle fois en évidence MM. Morf, père et fils. Notre photographie montre M. Victor Morf sur son cheval « Lustucru ». Ce cavalier s'est classé second à la course des espoirs de Colombier, premier à une des épreuves de Frauenfeld et, à Morges, premier sur le parcours de chasse.

LA VALLÉE D'AOSTE AUTONOME

(Correspondance particulière de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »)

Aoste, juin 1949.

Les Valdôtains sont pleins de joie. Le premier Conseil régional de la vallée d'Aoste vient d'être élu. C'est une réalisation des désirs de ces montagnards de race celtique, parlant jusqu'à présent soit le patois, soit le français. Ils veulent, en effet, avoir la possibilité de préserver le caractère distinct de leur province, accentué par des siècles de vie dans des conditions particulières.

En 1191 déjà, le comte Thomas Ier de Savoie leur octroya la « Grande charte des franchises valdôtaines » qui permettait, entre autres, aux habitants du pays de ne payer aucun impôt ni contribution, à l'exception de « donatifs », fixés par eux-mêmes. Ils furent, par surcroît, libérés des « levées d'hommes » pour le service militaire et tenus uniquement à défendre leur vallée.

Le Conseil des commis, faisant fonction de gouvernement local, publia, en 1572, le premier recueil des lois de la vallée, où se trouve cette phrase remarquable pour l'époque : « Toutes les personnes nées au duché d'Aoste sont de condition libre, à moins que, par reconnaissance, elles ne soient astreintes à de serviles conditions. »

Plus tard, la vallée d'Aoste possédait aussi sa Cour de justice et son Hôtel des monnaies. Ses privilèges étaient donc très vastes. Ils disparurent, cependant, entre la fin du XVIIIme et le commencement du XXme siècle, abolis, petit à petit, par les Savoies d'abord et le gouvernement italien ensuite, afin de rendre la structure du royaume aussi uniforme que possible. Cette tendance arriva à son apogée sous la domination des fascistes.

Aujourd'hui, à nouveau, les Valdôtains sont en mesure de diriger eux-mêmes les affaires de leur vallée. Ce n'est pas une tâche facile. Jusqu'ici, malgré ses valeurs touristiques et les minerais se trouvant dans son sous-sol, la vallée d'Aoste est un pays pauvre. On y voit très peu d'autos, les hôtels et les restaurants convenables manquent ; le commerce est restreint ; l'agriculture lutte avec de grandes difficultés. Il faut, en vérité, développer tous les domaines de la vie locale.

Un gouvernement riche

Mais les nouveaux représentants du peuple, dont sept seulement sur trente-cinq appartiennent au bloc de l'extrême-gauche, sont optimistes. Avant tout, le gouvernement autonome se croit riche. Non sans raison d'ailleurs. Il y a, à Saint-Vincent, un casino très fréquenté. Les taxes qu'il verse à l'Etat, et qui se montent à 400 millions de lires par an, s'en iront maintenant vers les caisses des autorités valdôtaines. Pourtant, la plus grande partie des revenus autonomes sera fournie par les eaux de la vallée. Cela est conforme à la tradition. De tout temps, en effet, l'existence des Valdôtains fut liée aux torrents écumeux et innombrables, formant la vraie richesse de leur pays.

Ils luttaient toujours contre la fureur mugissante et dévastatrice des eaux déchaînées par la violence des orages et la persistance des pluies du printemps et de l'automne. D'autre part, voulant éviter que le soleil de l'été ne rende stériles les campagnes desséchées, ils frayaient, un peu partout, le passage à l'eau destinée à la fécondation des champs. La vallée d'Aoste est littéralement toute sillonnée d'un épais réseau de canaux nommés « rus », aux dimensions les plus variées, dont la longueur dépasse souvent des centaines de kilomètres.

Des mesures appréciables

La lutte séculaire pour l'eau y a été conduite toujours avec ténacité. C'est pourquoi lorsque, au XVIIIme siècle, un duc de Savoie eut particulièrement besoin d'argent, les 68 communes valdôtaines lui achetèrent, à prix d'or, la propriété de toutes les eaux du pays. La dépense était énorme, les profits plutôt théoriques.

Toutefois, avec le temps, la situation changea. Aujourd'hui, les torrents valdôtains fournissent l'énergie électrique aux établissements industriels de Turin et d'une bonne partie de la Lombardie.

Aussi le gouvernement de Rome s'engagea-t-il à verser aux autorités régionales de la vallée d'Aoste 90 % des recettes qu'il perçoit de la part des usagers du courant électrique produit par les eaux valdôtaines. Cela fait, annuellement, 280 millions de lires. Par ailleurs, 80 % d'impôts provenant du pays d'Aoste iront également au trésor autonome, ce qui lui fournira encore 720 millions de lires en plus.

Avec des entrées d'un milliard et demi, la région se promet d'organiser le tourisme, d'augmenter le nombre des écoles et d'entreprendre d'importants travaux publics, faisant de la vallée d'Aoste un pays modèle.

Les Valdôtains sont sûrs de réussir. Ils s'en réjouissent déjà, croyant fermement à l'avenir heureux de leur pays autonome.

M. I. C.

L'Afrique du sud et le Commonwealth

(Correspondance particulière de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »)

En date du 3 mai, le rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a souligné le fait qu'à la conférence du Commonwealth à Londres, des décisions d'une grande importance avaient été prises ; il disait aussi, et avec beaucoup de raison, son admiration pour la grande souplesse du fédéralisme britannique. Les résultats de la dite conférence étaient anxieusement attendus, tant en Inde et au Pakistan que dans l'Union sud-africaine, car il s'agissait de savoir si, en tant que républiques indépendantes, ces peuples pourraient continuer à faire partie du Commonwealth, alors que seraient bannis les termes de « dominion » et de « britannique ».

La position du premier ministre Nehru était très forte, car il pouvait se présenter comme le porte-parole de ses compatriotes tant de l'Inde que du Pakistan. Il savait, par ailleurs, qu'il était de l'intérêt, tant du gouvernement de Londres que du sien, de chercher à maintenir des liens étroits entre eux, surtout en ce moment où des questions troublantes se posent en Extrême-Orient, quant à l'évolution future de ces immenses pays. Les décisions intervenues ont été enregistrées avec satisfaction de part et d'autre.

Le point de vue de M. Malan

En Afrique du Sud, où l'élément anglo-saxon forme une importante partie de la population, le problème se posait sous un angle différent et assez délicat. M. Malan avait tenu, avant son départ pour Londres, à faire au Sénat un exposé complet de la politique étrangère de l'Union. Il définit à grands traits les relations de l'Afrique du Sud avec le Commonwealth et les Nations Unies. « Le gouvernement, a-t-il dit, n'avait jamais eu l'intention de souscrire à une politique d'isolement. C'est pour cela qu'il avait dernièrement nommé des ambassadeurs aux Etats-Unis et en France, comme il se proposait de le faire dans d'autres pays. »

Faisant allusion au fait que l'Union était membre des Nations Unies, le premier ministre maintint que si l'O.N.U. était établie sur une bonne base, elle pourrait, en tant qu'organisme, apporter une utile contribution au maintien de la paix mondiale. Le gouvernement appuyait les Nations Unies, mais il fallait admettre qu'il y avait des défauts dans cette organisation. M. Malan mentionna, en particulier, l'ingérance de l'O.N.U. dans les affaires domestiques de certains pays et l'abus du droit de veto.

Il ajouta que le gouvernement était en faveur d'un statut libre, indépendant pour l'Afrique du Sud, permettant au pays de prendre sa place au sein des nations libres du monde. En ce qui concernait le Commonwealth, le premier ministre déclara que, à la condition qu'il n'y ait aucun empiétement sur la liberté et l'indépendance des membres du Commonwealth, et aussi longtemps que l'Union ne serait soumise à aucune restriction — même si l'Union décidait de devenir une république — elle n'avait aucune intention de se séparer du Commonwealth. Tant qu'il en serait ainsi, le gouvernement serait heureux de s'associer à d'autres membres du vaste monde, et spécialement au cercle plus restreint des nations sœurs, vu que les pays du Commonwealth ont des intérêts communs.

L'Afrique du sud et les puissances occidentales

« Si la guerre éclatait, a déclaré aussi M. Malan, l'Afrique du Sud ne demeurerait pas neutre ; elle soutiendrait les puissances occidentales. La part qu'elle prendrait dans une telle guerre dépendrait avant tout de la situation intérieure de l'Union. Le premier devoir serait de veiller à la sécurité de la nation. Ensuite viendrait la sécurité des territoires se trouvant au nord de l'Union. L'Afrique du Sud devrait veiller à être prête, tout comme les pays ayant souscrit au Pacte de l'Atlantique. »

Ce discours du premier ministre a fait une grande impression dans l'Union, et a été très généralement approuvé. Il a, toutefois, causé quelque étonnement chez les membres de l'aile républicaine du parti nationaliste qui, depuis 1933, a toujours demandé que l'Afrique du Sud devienne une république libre et indépendante, complètement séparée du Commonwealth des Nations. Cette attitude intransigeante s'opposait, d'ailleurs, à celle de l'ancien ministre nationaliste Herzog qui, tout en soulignant l'indépendance de fait de l'Union, estimait que l'intérêt bien entendu de l'Afrique du Sud était de demeurer dans le Commonwealth.

La conférence de Londres

Alors même que la situation avait été considérablement éclaircie par le discours de M. Malan au Sénat, on attendait avec une certaine impatience dans l'Union les résultats de la conférence de Londres. On apprit avec satisfaction qu'après une semaine de discussions, les premiers ministres avaient signé une déclaration constitutionnelle acceptant la république de l'Inde comme membre du Commonwealth et reconnaissant le roi comme étant le symbole de la libre association de ses membres. A Prétoria, le « State Information Office » a souligné le fait qu'à la requête de M. Malan, il a été bien spécifié qu'aucun changement n'a été apporté aux relations constitutionnelles entre membres du Commonwealth et que le roi, en demeurant la tête du Commonwealth, ne s'acquitte d'aucune fonction constitutionnelle.

Par ailleurs, le premier ministre de l'Union a tenu à préciser la situation dans un discours enregistré à Londres puis radiodiffusé en Afrique du Sud le 28 avril dernier. Parlant du Commonwealth, M. Malan a dit notamment : « Parmi les nations amies avec lesquelles nous désirons coopérer, il y a un cercle intérieur, celui des membres du Commonwealth, auquel nous sommes unis par des liens spéciaux. Ces nations sœurs sont des Etats souverains, indépendants, unis librement les uns aux autres et, tant qu'on n'empiétera pas sur leurs droits — même, leur droit de devenir une république — l'Afrique du Sud ne songera pas à quitter le Commonwealth. L'Afrique du Sud, qui est un des postes avancés de notre civilisation européenne occidentale, a de ce fait accueilli avec joie la formation d'un Pacte de l'Atlantique. Vu la situation mondiale qui existe de nos jours, les sympathies de l'Afrique du Sud sont avec l'Occident. »

Vers un statut républicain

On l'a remarqué, M. Malan est bien persuadé qu'une politique d'isolement serait une grave erreur pour l'Union sud-africaine ; néanmoins il n'a pas — et à plusieurs reprises — manqué de mentionner l'éventualité d'un statut républicain pour son pays. Le message qu'il a envoyé le 17 avril à M. Costello, premier ministre de la Verte Erin, à l'occasion de l'entrée en vigueur du décret de la république de l'Eire, montrait bien qu'il saluerait avec satisfaction une modification analogue dans l'Union. Il insistait sur le fait que ce changement constitutionnel était pour l'Eire la réalisation d'un idéal que la population de l'Irlande — du Sud tout au moins — chérissait depuis longtemps.

Il semble acquis toutefois que le sud de l'Afrique ne saurait devenir une république par simple décision des Chambres réunies. Une telle modification du statut actuel devra faire l'objet d'une consultation populaire spécialement organisée à cet effet dans les quatre provinces de l'Union.

M. Malan en a, du reste, donné l'assurance quand, en réponse à des questions écrites que lui soumirent des journalistes européens après la conférence de Londres, il a déclaré : « qu'il pensait que la forme républicaine de gouvernement était celle qui convenait le mieux à l'Afrique du Sud, mais que le gouvernement ne ferait aucune démarche dans ce sens sans l'approbation du corps électoral. »

Abel de MEURON.

A QUAND LA FIN de la guerre civile en Grèce ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

De leur côté, les « bandits » ont tous les avantages : avant tout celui de la surprise. Et lorsqu'ils se sentent en danger, ils n'ont qu'à se diriger du côté du nord : en Albanie, en Yougoslavie et en Bulgarie, ils sont en sécurité ; l'armée nationale ne peut pas les y poursuivre. Le pays, montagneux et aux vallons resserrés, se prête en outre admirablement à ces opérations de guérilla.

L'aide étrangère

Des étrangers se trouvent-ils dans les rangs des communistes grecs ? On l'affirme souvent, mais on ne possède que très peu de preuves à ce propos. Au moment où nous avons rencontré le général Tsakalatos, à Jannina, il nous a déclaré que, deux jours auparavant, l'armée avait trouvé sur le champ de bataille un Marseillais et un Egyptien du Caire, tous deux morts ; mais c'était un cas exceptionnel.

En revanche, plus personne n'a de doutes sur l'aide étrangère au point de vue moral et des armements. Le Kominform soutient le « gouvernement » de Zachariadis; les communistes de tous les pays ont pris parti pour les rebelles. Sur le plan militaire, également, les informations abondent : en Albanie, en Yougoslavie et en Bulgarie, existent des camps d'entraînement spéciaux pour les communistes grecs, ainsi que des hôpitaux. Il y a un mois, par exemple, mille « bandits » formés au camp de Berkovitza, près de Sofia, sont apparus sur le front ; il s'agissait de Grecs bulgarophiles qui ont collaboré avec les Allemands et se sont enfuis de Grèce en 1944. (Ce dernier renseignement nous a été fourni par le général Grigoropoulos.)

Pour ce qui est des armes, nous avons visité à Salonique une exposition de matériel de guerre pris sur le front par les troupes nationales ; il s'agissait notamment de fusils et de munitions bulgares, russes et yougoslaves.

Actuellement, les désertions sont nombreuses dans les rangs communistes, malgré la propagande qui affirme que les nationalistes mettent à mort les prisonniers. Des avions survolent les zones encore contrôlées par les « bandits » et y jettent des tracts, proclamant la vérité et invitant les rebelles à se rendre ; on leur promet qu'ils seront bien traités — et, bien entendu, cette promesse est tenue, ainsi que nous avons pu le constater en visitant les prisons.

La bataille spirituelle

Les Grecs considèrent la guerre qui règne dans leur pays non comme une guerre civile, ni même comme une guerre étrangère, mais comme une guerre spirituelle : la bataille est engagée par les forces de l'esprit contre celles de la matière. On ne parle guère du plan Marshall, qui constitue un autre aspect du matérialisme s'il n'est pas inspiré par une idée plus haute ; on se bat pour la religion, pour le christianisme. J'ai vu les Grecs célébrer leurs cérémonies religieuses ; jamais, dans aucun pays, un peuple ne m'a semblé plus croyant, plus respectueux de ses traditions. Et c'est sans doute grâce à cette foi et à cette vaillance qu'ils pourront remporter la victoire.

Jacques FERRIER.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 17. Coste, Jean-Pierre, fils d'André-William, horticulteur, à Auvernier, et de Bluette-Elisabeth née Cuendet. 19. Vouga, Marie-Jeanne, fille d'Edmond-André, boucher-charcutier, à Cortaillod, et de Yolande-Berthe née Bracher; Méroz, Isabelle, fille de Jean, employé de bureau, à Neuchâtel, et de Margrith née Meier ; Clémençon, Pierre-André, fils de Charles-Edy, manœuvre à Lignières, et de Lise-Odette née Rollier.

PROMESSES DE MARIAGE : 18. Guyot, Georges-Ulysse, monteur P.T.T., à Neuchâtel, avant au Locle, et Cavagna, Anna-Maria, à Neuchâtel en fait, avant au Locle, et à Agno en droit. 20. Germond, Charles-Edouard, employé de banque, et Surber, Doris, tous deux à Neuchâtel. 21. Langner, Jürg-Paul, directeur commercial, à Zurich, et Méroz, Yvonne, à Neuchâtel ; Ziörjen, Gottfried, mécanicien, et Calame-Rosset, Alice-Denise, tous deux à Neuchâtel.

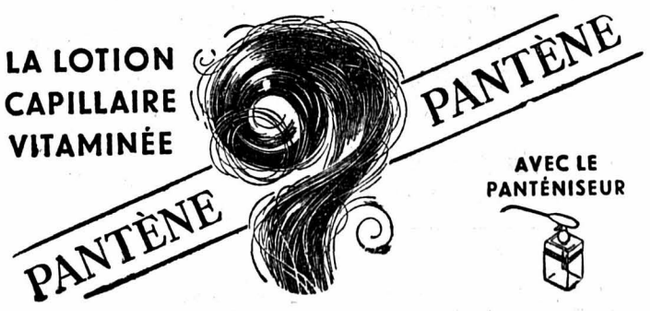

CARNET DU JOUR

Cinémas

Studio : 20 h. 30, Aventure.
Apollo : 20 h. 30, Le justicier du roi.
Palace : 20 h. 30, Le diable boiteux.
Théâtre : 20 h. 30, La fuite sans issue.
Rex : 20 h. 30, Abbott et Costello, les joyeux compères.

Laver dynamiquement : une méthode exigeant moins de temps

Le dynamisme, c'est l'ensemble des forces qui se développent d'elles-mêmes une fois qu'elles ont été déclenchées. Laver dynamiquement, c'est écarter la menace du savon calcaire sans qu'il faille adoucir l'eau, c'est mettre en action, par une méthode nouvelle, des forces qui simplifieront le travail.

Les ménagères soucieuses de progrès n'hésiteront pas à essayer PROGRESS dès qu'elles sauront que ce produit pour la grande lessive est fabriqué par la maison qui a déjà créé EXPRESS, le produit pour le linge fin. PROGRESS ménage le linge au maximum, et le linge devient plus blanc que jamais.

POUR UN BON
BOUILLI DU PAYS
extra-tendre
SAUCISSON PUR PORC
vous les trouverez à la boucherie
J.-M. Vuithier
Bassin 2 Tél. 5 10 68
la maison de la qualité

Pour cause de départ, à vendre une grande
armoire ancienne
largeur 1 m. 66, hauteur 2 m. 37, profondeur 63 cm. ; en parfait état, quatre rayons, deux tiroirs dont l'un fermant à clé.
Même adresse :
piano « Gaveau »
droit, palissandre, état de neuf. S'adresser à Mlle Piaget, 12, rue du Milieu, Yverdon, tél. (024) 2 26 25.

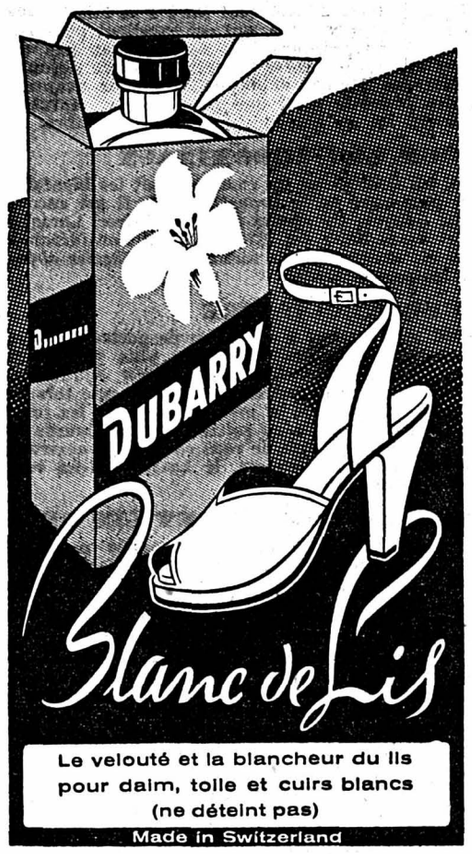

Le velouté et la blancheur du lis
pour daim, toile et cuirs blancs
(ne déteint pas)
Made in Switzerland

BÉNÉFICIEZ des primes d'été
en me remettant vos commandes à temps
30 juin dernier délai pour la prime de Fr. 0.60 les 100 kg.
COMBUSTIBLES Ls GUENAT - NEUCHATEL
Maillefer 19 Tél. 5 25 17

11A-296

Quelques avantages saillants de la Ford 1949 :

Moteur à 8 cylindres en V.	
Rapport poids/puissance	14,3 kg/CV.
Couple maximum	25 mkg.
Puissance au litre	25,6 CV.
Consommation d'essence	14-15 l.
Largeur maximum	182 cm.
Largeur des sièges	150 cm.
Surface vitrée	1,82 m²

Egalement livrable avec moteur 6 cyl. en ligne

FORD

Spécifications de moteurs, courbes de puissance, tableaux de consommation : ces données vous intéressent-elles ? Si oui — vous comprenez aisément pourquoi la Ford 1949 est à l'avant-garde des voitures modernes.

Toutefois, un jugement équitable ne s'établit que sur une expérimentation pratique de la voiture en ville, sur route, en palier et en montagne. C'est au cours d'une démonstration que vous pouvez vous rendre compte si le constructeur a atteint son but.

Chez Ford des forces jeunes sont à l'œuvre avec la volonté bien arrêtée de réussir. Leur prétention d'avoir créé une voiture splendide mérite au moins d'être contrôlée.

A cet effet, demandez une démonstration au distributeur.

Ford Motor Company (Belgium) S. A.

Bienne: Grand Garage du Jura S. A. . **Fribourg:** Garage A. Maradan . **Genève:** Autohall Métropole, rue d'Italie 6; Autohall Servette S. A. . **La Chaux-de-Fonds:** Garage des Trois Rois S. A. . **Lausanne:** Garage du Closelet S. A. . **Le Locle:** Garage des Trois Rois S. A. . **Montreux:** L. Mettraux & Fils S. A. . **Neuchâtel:** Grand Garage Robert . **Payerne:** Arnold Ischi, Garage de la Promenade . **Porrentruy:** Lucien Vallat . **Sion:** Kaspar Frères **Yverdon:** Louis Spaeth

Délégué : O. GEHRIGER, Zurich

Mise élégante même s'il fait chaud !

En général, quand le thermomètre monte, l'élégance masculine baisse. N'est-ce pas vrai, Messieurs ?

Il n'en est pas ainsi de la femme. On dirait qu'elle profite de la saison pour être plus élégante. Jamais comme en été elle n'est aussi jolie, parée de tissus clairs et légers, aux coloris qui jouent avec la plus éblouissante fantaisie. Elle sait unir à merveille le confort et l'élégance.

Messieurs, qui ne voulez pas faire mauvaise figure à côté d'« elles », choisissez-vous soigneusement une tenue d'été.

Excelsior est là pour vous procurer le costume léger, le pantalon estival ou l'ensemble combiné, élégants et confortables, qui vous permettront de rester un homme bien mis, même par les fortes chaleurs.

Costumes légers
dans une gamme très riche de belles nuances, exécutés dans des tissus d'excellente qualité
Complets ville, croisé,
Fr. 115.— 130.— 150.— 165.— 175.— 190.— etc.
Complets ville, un rang,
Fr. 115.— 130.— 150.— 175.— 190.— etc.

Vestons
pure laine
en uni, chevrons
Fr. 75.— 85.— 90.— 99.— 110.—

Pantalons légers
en toutes nuances
Fr. 45.— 49.— 55.— 65.— etc.

Excelsior
Grand-Rue 2 (angle rue de l'Hôpital)
NEUCHATEL M. Dreyfus J. Zosso, succ.

Pour les jours chauds:

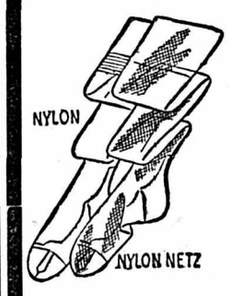

BAS NYLON
américains dimniués, coloris mode, depuis
Fr. 5.90
suisses, belle qualité, depuis
Fr. 7.50

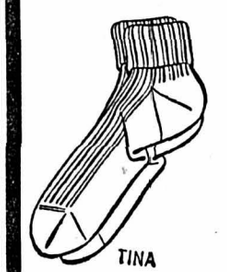

NYLON FILET
jolie qualité, très solide
Fr. 7.90

TINA
SOCQUETTES REVERSIBLES
pur coton, couleurs unies : blanc, bleu, rouge
Fr. 1.90

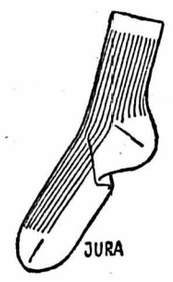

JURA
socquette avec bord lastex, pur coton, teintes mode
Fr. 1.90

DU CHOIX, DES PRIX CHEZ
Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Facilités de paiement
Nous vendons tout ce qui concerne : le vêtement homme, dame, enfant, trousseaux, rideaux, etc. — Demandez la visite de notre représentant, qui se fera un plaisir de vous faire voir nos collections.
N. DONZÉ, Charrière 5
Représentant de Royal S. A.
La Chaux-de-Fonds

FAUTEUILS
ROTIN ET BAMBOU
pour jardin et balcon
Enorme choix
dans tous les prix
Meubles G. Meyer

PORTOS ROBERTSON
Portos de qualité !
EN VENTE DANS LES BONS MAGASINS

POIREAUX
Forts plantons de pleine terre, Fr. 10.— le mille. J. Pasche, Corsier sur Vevey. Tél. 5 28 69.

On cherche un bon
PIANO
Adresser offres écrites à M. B 515 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« TOPOLINO »
modèle 1948, voiture comme neuve, ayant très peu roulé. Prix intéressant. — Adresser offres écrites à C. D. 466 au bureau de la Feuille d'avis.

Cause de double emploi, à vendre
JUMELLE
à prismes, 15 × 56, « Hertel et Reusser, Kassel », superbe occasion. Prix : Fr. 325.—. Adresser offres écrites à E. P. 507 au bureau de la Feuille d'avis.

Baisse sur la volaille
Samedi matin, sous la voûte, rue du Trésor, on vendra de **beaux petits poulets et poules à bouillir, lapins gras,** aux meilleurs prix du jour.
Se recommande : J. DELLEY.

Bien meilleures
plus vite confectionnées seront
vos croûtes aux fraises
avec les délicieux
Zwiebacks
hygiéniques
au MALT
Médaille d'argent Zurich 1939
Weber VALANGIN
Nombreux dépôts en ville et dans la région

Stock U.S.A.
Nouvel arrivage de chemises d'officiers garanties d'origine
Pantalons d'officier pour l'été
Chemises « Polo »
Blouses bleues de la marine
Hamacs
Matelas pneumatiques
Sacs de montagne, etc.
SCHORPP CHAPELLE 26, PESEUX Tél. 6 18 73

Jolie
tente de camping
en parfait état et de bonne grandeur. Prix avantageux. S'adresser : A. Streit, magasin de cigares, Ecluse 23.

A VENDRE
deux fauteuils et deux chaises Louis XV, recouverts soie brochée, en parfait état. Quelques belles peintures à l'huile et aquarelles à prix très intéressants. — Demander l'adresse du No 511 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« Citroën »
en bon état, Fr. 2900.—. Tél. 5 11 74.

Demandez !
Les bons saucissons, pur porc
Fr. 8.— le kg. chez
A. VOUGA - Halle aux viandes
CHARCUTERIE DE CAMPAGNE
Pour votre pique-nique
le jambon de campagne
succulent : Fr. 1.— et 1.10 les 100 gr.

Autos à vendre
« PEUGEOT 402 », conduite intérieure, 1938 : Fr. 3700.—.
« TOPOLINO » 1939, décapotable, Fr. 2400.—
« D.K.W. », fourgonnette Fr. 2500.—.
S'adresser : H. Müller, case postale 44, Neuchâtel.

A vendre, tout de suite, pour le prix de 1900 fr.,
cabriolet
6 CV., état mécanique parfait. — Adresser offres à Jac. Rohner, Peseux.

Voitures d'enfants
charrettes
« Wisa - Gloria »
charrettes pliantes « Do Do »
idéales pour l'auto
BIEDERMANN
NEUCHATEL
Très grand assortiment
Toutes réparations

A vendre
« Chow-chow »
de 8 mois, excellent pédigree, bas prix. S'adresser : chenil de la Clairgère Duport, Poudrières 1.

NOTRE CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Au fil des Ondes courtes

Le 8 juin, Antoine-Pierre de Bavier, bon clarinettiste suisse, joua la « Sonate de Hindemith ». L'on sait ce à quoi il faut s'attendre avec ce compositeur; quand il veut lourd, c'est pesant, quand il veut animé, cela emporte tout, et quand il veut lent, sa phrase en devient tragique. Mais cette magie noire a des attraits puissants et son interprète nous les a soulignés d'excellente manière.

~~~

Toutes choses s'apprennent et s'améliorent par leur renouvellement et la pratique qui s'ensuit. Ceci peut s'appliquer aux causeuses occasionnelles et même aux conférencières qui s'expriment aux micros suisses romands et suisses allemands. Peu à peu elles se dégagent d'une lenteur pédagogique agaçante et d'un ton scolastique protecteur et déprimant. Pour ma part, je n'avais encore jamais entendu Mlle Marti, professeur de sciences ménagères ; j'ai pris plaisir, le 12 juin, à écouter cette dame parler machines à ses auditrices; entendez par là les appareils nombreux que l'électricité appliquée met à disposition des ménages : frigidaires, essoreuses, laveuses, hachoirs, que sais-je encore ; mon propos n'est pas d'en discuter, mais de louer Mlle Marti de son exposé limpide (elle se prénomme Claire, il est vrai), et de sa voix parfaitement ajustée au micro.

~~~

« Le mystère de la calanque » (13 juin) aura captivé les sans-filistes; cette pièce est alourdie avec art de mystère et de tragique. Mais quelque chose était tout à fait raté, au point de vue radiophonique, à savoir l'impitoyable résonance des voix, l'éclat beaucoup trop métallique et trop haut des dialogues, tout au long du premier acte. Les voix féminines étaient criardes, les masculines claironnantes. Or, pour raconter et se confier des choses graves, glisser des secrets en douce, il est très désagréable aux auditeurs d'entendre hurler les victimes émues et le détective discret !

~~~

L'évolution rétrograde (!) si je puis dire, de Ray Ventura surprendra sans doute ses auditeurs. Le 14 juin, en effet, l'ensemble du chef français nous offrit du jazz symphonique, « straight » cent pour cent, tel que le jouèrent les Jack Hylton, les Paul Whiteman, les Ted Lewis dans les années 1925 et suivantes; Ventura veut, semble-t-il, abandonner tout ce que le « swing » et le « be-bop » apportèrent en Europe depuis quinze ans. Sera-t-il suivi ? Nous l'entendrons bien !

Le mensonge féminin est considéré — et présenté — par Sacha Guitry comme l'un des beaux-arts. (Art mineur, sans doute, sous l'angle moral, mais art raffiné sous l'angle psychologique révélé par l'auteur et traduit par l'excellente comédienne qu'est Christiane Delynne.)

Cette méticuleuse autopsie du cœur humain, à quoi procéda Guitry quand il écrivit — entre autres chapitres d'anatomie féminine — « N'écoutez pas, Mesdames » (14 juin), nous fut présentée par les acteurs du Radio-théâtre. Paul Pasquier avait assumé — et accomplit fort bien — la lourde tâche du mari, Daniel, et fut un partenaire excellent de la fine mouche et quasi géniale menteuse qu'est Madeleine (C. Delynne). Nos actrices lausannoises, familières et appréciées, les Nanine Rousseau, les Jane Raymond (Valentine et Julie, cette dernière tout particulièrement à son affaire), mirent beaucoup d'aisance, de souplesse, à leurs rôles et nous les en félicitons; la distribution masculine était homogène et la mise en ondes parfaitement au point, celle-là !

~~~

Le Festival de musique romantique relayé de Strasbourg sur les ondes parisiennes, est une vaste fresque dont un choniqueur musical de notre journal a donné déjà quelques aperçus d'auditeur-assistant, si je puis dire. Nous citons cet événement de haut intérêt au point de vue du sans-filiste, pour louer, en télédiffusion, la bonne et belle retransmission de ces quelque six solennités musicales. Les solistes que furent N. Magaloff (Chopin), Ginette Neveu (Mendelssohn), les frères Busch (Brahms) accompagnés par l'Orchestre national (Ernest Bour, Klecki, Ch. Münch, au pupitre de direction), nous ont rempli d'admiration, au cours d'une semaine alsacienne d'un éclat magnifique (16-21 juin).

Jean de La Varende a donné, le 21 juin, à Zurich, ses « impressions de voyage en Suisse », vingt minutes d'improvisation savoureuse, et durant lesquelles il sut admirablement dire le pour et le contre que l'étranger, l'observateur professionnel — et ami — trouve chez nous. « La patrie, dit le célèbre Normand, peut être doublée d'une terre de prédilection » et pour lui, c'est notre pays, cette terre-là. Il a promis à ses auditeurs invisibles un livre prochain, qui sera le mien, le vôtre, le leur, c'est-à-dire écrit pour nous et que notre pays, que nous, lui avons inspiré.

LE PÈRE SOREIL.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Pour notre Crématoire

(sp) Lundi matin a eu lieu à l'hôtel de ville de Neuchâtel l'assemblée générale annuelle de la Société immobilière du Crématoire, sous la présidence de M. Jean Roulet, avocat ; M. Edmond Bourquin, avocat, fonctionnait comme secrétaire ; le Conseil communal était représenté par M. Paul Rognon, président de la ville, et par M. Fritz Humbert-Droz, directeur de la police communale.

Après les préliminaires d'usage, M. Jean Roulet a donné connaissance du rapport très intéressant du Conseil d'administration sur l'exercice 1948, pendant lequel il y a eu 130 crémations sur 398 décès à Neuchâtel ; c'est le plus haut chiffre d'incinérations atteint depuis la construction du Crématoire, il y a 27 ans.

Le bilan, immeubles et titres, s'élève à 169,012 fr. 35.

Le compte de profits et pertes au 31 décembre 1948 atteint 6813 fr. 20 y compris un bénéfice de 2559 fr. 15.

La commune de Neuchâtel possède 500 actions et la Société de crémation 289, le reste étant entre les mains de particuliers ; 867 actions étaient représentées.

Le bénéfice a été réparti par 248 fr. 80 au fonds de réserve, 1000 fr. pour réparations et 1312 fr. 35 à compte nouveau.

Les rapports de gestion et des comptes ont, après un bref entretien, été adoptés à l'unanimité avec de sincères remerciements au conseil d'administration.

Réunion cantonale des chœurs mixtes paroissiaux

(sp) Dimanche dernier avait lieu au Locle la première rencontre cantonale des chœurs mixtes paroissiaux qui viennent de se constituer en une fédération. Cette première rencontre, qui groupait environ 250 chanteurs appartenant à une dizaine de chœurs, est une belle promesse de ce que pourront être, à l'avenir, de semblables réunions.

La journée a commencé par un culte, célébré dans l'église du Locle, et présidé par M. Jean Vivien, pasteur à Neuchâtel, au cours duquel les choristes chantèrent un psaume et un cantique du psautier romand.

Puis un pique-nique réunit à midi les participants dans une ravissante propriété, à l'Argillat, au-dessus du Locle. Là se déroulèrent quelques charmantes productions et se manifesta l'hospitalité si chaleureuse des Loclois. Deux discours furent prononcés : l'un par Georges Nicolet, de Neuchâtel, président de la commission de musique de l'Eglise réformée neuchâteloise, l'autre par M. Jaquet, instituteur aux Bulles et président de la Fédération cantonale des chœurs paroissiaux.

Enfin, à 16 h. 30, en un acte de clôture de la journée, présidé par M. Paul Weber, pasteur au Locle, les chœurs réunis donnèrent un magnifique concert de musique

A la Colonie française

(sp) Au 31 décembre 1948, la Colonie française de Neuchâtel avait encaissé pour l'année des cotisations pour 1034 fr., ce qui fait, avec quelques dons et le bénéfice de l'exercice précédent, des recettes pour 1850 fr. 91.

Comme il y a eu des dépenses pour 1004 fr. 97 (paquets de Noël pour enfants, participation au loyer de la Maison de France, etc.), il y avait donc à fin 1948 un solde disponible de 845 fr. 94.

La Colonie française marquera la fête nationale du 14 juillet cette année par une course dans la région frontière du Doubs.

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

Pour vivre heureux vivons au frais

Conservez ces conseils qui vous permettront de passer vos vacances dans une maison fraîche et d'avoir des boissons et des plats rafraîchissants. C'est possible... et tellement exquis !

★ C'est la saison du café glacé ! Vous pourrez en servir tout l'été. Faites le café deux fois plus fort que d'habitude ; versez-le dans des verres ayant chacun un morceau de glace ou glacez-le d'avance en le posant sur de la glace recouverte de gros sel. Servez accompagné de crème épaisse.

★ Vous pouvez, pour que la présentation soit plus jolie, givrer les bords des verres (les tourner rapidement dans de la glace pilée avant de les remplir).

★ Une boîte de thon vous sera un secours pour faire, au dernier moment, salade ou canapés. Vous choisirez les plus jolis morceaux pour poser sur le dessus. Il existe aussi dans le commerce des boîtes de miettes de thon, plus économiques, qui serviront pour les sandwiches.

★ Pour faire rapidement un délicieux biscuit aux fraises il faut couper en deux horizontalement un biscuit de Savoie. Mettez en sandwich une épaisse couche de fraises écrasées et mêlées à de la crème chantilly. Recouvrez d'une couche de chantilly mélangée à de la meringue non cuite. Garnissez de fraises entières et servez glacé.

★ Profitez de la saison des fraises pour boire du jus de fraises frais mélangé à l'eau de Vichy.

★ Le thé glacé est une boisson rafraîchissante. Faites du thé frais très fort ; versez-le *quand il est bouillant* sur la quantité convenable de morceaux de glace. Servez avec des rondelles de citron.

★ Sachez que le fromage est un excellent accompagnement des salades. En été, servez toujours de la salade et, à chaque salade, son fromage !

★ Le jambon est indiqué pour les jours chauds. Essayez de le servir avec des rondelles de pommes, c'est excellent.

★ Cuisez la rhubarbe dans très peu d'eau, ajoutez seulement le sucre quand elle est à peu près cuite, cela fait toute la différence, vous garderez ainsi le parfum.

★ Il faut encore prendre plus de soin en été qu'en hiver pour conserver les aliments. Il existe à cet effet des boîtes en verre avec couvercle, de contenances variées.

★ Pour garder les tuyaux, évier, etc., en de bonnes conditions, versez-y, deux fois par semaine, une forte solution de cristaux (carbonate de soude). Pendant la nuit, laissez un peu de désinfectant dans le siphon de l'évier.

★ Si votre garde-manger placé à l'extérieur de la fenêtre est exposé en plein midi, un paillasson pour serre, fixé à l'aide de cordes et de poulies, lui donnera de l'ombre et de la fraîcheur.

Le confort en camping

★ Si vous voulez camper confortablement, prévoyez pour la tente un double toit (matelas d'air isolant) et des cordons de 20 cm. pour maintenir relevés les côtés roulés et faciliter l'aération. Prévoyez aussi des moustiquaires en mousseline s'adaptant bien et permettant de garder les portes ouvertes pour dormir. Moustiquaire égale confort.

★ Pour que les aliments soient préservés des insectes, ensachez-les dans de la mousseline et suspendez ce garde-manger improvisé à une branche d'arbre assez élevée.

★ L'eau se maintient très fraîche dans des seaux de toile (en raison de l'évaporation).

★ Dans un grand récipient (marmite, saladier) vous préparerez un mélange réfrigérant par l'un des procédés suivants :

1. Chlorhydrate d'ammoniaque 23 gr., eau 77 gr. (abaissement de température : 18 degrés).
2. Chlorure de calcium hydraté 71 gr., eau 29 gr. (abaissement de température : 23 degrés).
3. Nitrate d'ammoniaque 50 gr., eau 50 gr. (abaissement de température : 25 degrés).

★ Installer une douche est facile : il suffit d'accrocher un seau à une branche et, grâce à une corde, de le faire basculer au bon moment. C'est primitif, mais agréable.

★ N'oubliez pas d'enterrer les détritus ou, mieux, de les brûler (sur un grillage posé par vous au-dessus du foyer, par exemple).

Dans les jours chauds de l'été on porte...

Pour le sport, « Volubilis » sera charmant. Pantalon de toile blanche et veste de toile rayée rouge et blanc.

« Caille », robe d'après-midi en faille noisette de Pierre Clarence.

Les idées de Maryvonne — La rose meurtrie

Voici le temps de parler des roses : elles sont en pleine gloire ce mois-ci. Comme les rosiers sont friands de pluie, la grande humidité de ces dernières semaines a bien profité aux roses : elles fleurissent à présent à pétales que veux-tu.

Chansonniers, poètes et peintres n'ont pas fini de célébrer la rose depuis des siècles. Que disait ce charmant Jean-Antoine de Baïf en 1580 ?

Ny par la peinte prérie,
Ny sus la haye fleurie
Ny dans le plus beau jardin,
Je ne voy fleur si exquise,
Que plus qu'elle je ne prise
La rose au parfum divin.

Elle est, en outre, de dimensions et de couleurs si belles qu'on a donné son nom aux vitraux de forme ronde qui ornent la façade principale des cathédrales. C'est à cette décoration, c'est à ces vitraux tout spécialement magnifiques qu'ont travaillé les maîtres verriers d'autrefois, accomplissant, pour cette floraison-là, des miracles de coloris.

La rose meurtrie, c'est celle qui orne la cathédrale de Strasbourg ; elle est — elle était, hélas — non une fleur seulement, mais une gerbe immense, multicolore et chatoyante, roue magique où éclataient et chantaient les couleurs les plus belles et d'où tombaient, selon les jeux de la lumière et jusqu'au sol de l'édifice, des pétales rouges et or, et d'un bleu sans pareil, parfum tout en couleurs, dont se réjouissait un peuple entier. Le bouquet n'est plus et la rose est meurtrie jusqu'au cœur : il y a eu trop de bombardements autour de l'antique sanctuaire, ses fondations en ont tremblé jour après jour ; dangereusement, le magnifique vaisseau en fut secoué de telle manière et, sans doute, si fréquemment, que la rose s'est effeuillée : il reste bien peu de ses fameux vitraux polychromes et, partant, bien peu de reflets magiques sur les murs gris et les colossales colonnes. L'on a remplacé — fut-ce après 1918 ou après 1945 ? — les vitraux détruits par du verre, en attendant sans doute d'être en mesure de faire refleurir cette rose incomparable dans sa magnificence de jadis...

Sera-ce possible ? Nous sera-t-il donné de voir éclater de nouveau, ouverts à miracle, les pétales de cette fleur-là, fleur du temps de paix et de sécurité, à laquelle enfin, après tant et de si longs orages, une vie d'épanouissement supra-terrestre serait garantie ?

Où et quand ira-t-on chercher le jardinier capable de rendre à la rose de Strasbourg cette beauté qu'elle a laissé choir — comme aurait pu dire Ronsard — non par sa faute, mais par celle des hommes en folie ?

AU CORSET D'OR
Rosé Guyot - Epancheurs 2, Neuchâtel
UN CORSET de qualité !
UN CORSET qui vous dure
UN CORSET qui vous donne satisfaction !
s'achète chez nous !
5 % Timbres S. E. N. et J.

Les tissus les plus fins
sont nettoyés par la
Teinturerie Modes NEUCHATEL
Sous l'hôtel du Lac et Parcs 75

LE COMPRESSIF
en exclusivité
Mme Havlicek-Ducommun
SPÉCIALITÉ DE CORSETS
Rue du Seyon - Tél. 5 29 69
Timbres E. N. & J. 5 %

Culture du jardin = Culture physique

Connaissez-vous la Vénus de Cyrène et la Diane de Houdon ? Si oui, vous n'avez pu oublier ces visions de perfection, d'harmonie, de grâce féminines, et tout au fond de vous doit subsister encore l'envie de ressembler à ces femmes de marbre capables, semble-t-il, malgré leur cœur de pierre, d'éveiller des passions. Avoir leurs épaules, leur buste, leur taille, leurs hanches, leurs cuisses, impossible, pensez-vous... Et vous restez là sur vos regrets. Mais si vous faisiez quelque chose pour développer *votre* grâce, *votre* souplesse, *votre* harmonie ? La culture physique vous ennuie, je le sais bien. Que diriez-vous plutôt de cumuler travail utile et exercices de beauté ? Vous avez un jardin et les salades ont besoin d'arrosage quotidien, les mauvaises herbes poussent sans cesse et étendent leurs racines, il faut tondre le gazon, bêcher, sarcler, scier du bois, se baisser, se relever, cueillir les premiers haricots, pincer les tomates, traiter les rosiers... Tout cela, vous le ferez désormais joyeusement et avec courage, sachant que le jardinage est une forme excellente de culture physique.

BON POUR LE BUSTE

ROULER UNE BROUETTE, c'est faire à la fois l'exercice de soulever et de pousser, qui est excellent pour les *avant-bras, les épaules, le buste.* Ne craignez pas de charger assez lourdement votre brouette afin que s'ajoute un bon effort des jambes et des cuisses pour avancer. Lorsque votre brouette n'est que peu chargée, marchez très vite, ce qui est un bon entraînement d'équilibre.

BON POUR LES ABDOMINAUX

TONDRE LE GAZON est un exercice dont les bienfaits sont à peu près ceux de la brouette, mais il est encore plus complet puisque s'y ajoute l'effort de tirer. Lorsque le gazon est assez haut, cet effort devient considérable. Cet exercice est excellent pour fortifier les *muscles abdominaux et les grands droits.*

BON POUR L'ÉQUILIBRE

ARROSER est excellent à condition de porter non pas un gros arrosoir, mais deux arrosoirs plus petits qui vous permettront de *marcher droite, bien équilibrée.* Vous n'arrosez qu'avec un arrosoir à la fois, une fois de *la main droite, une fois de la main gauche. Ne les rem*plissez pas trop afin qu'ils ne soient pas trop lourds et que vous ne soyez pas obligée de vous courber. Tenez-vous droite, dans la position correcte, le bassin tourné vers l'avant et le ventre rentré.

BON POUR LES ÉPAULES ET LES BRAS

SCIER DU BOIS et le meilleur exercice pour les abdominaux. Seulement il faut que vous le fassiez très correctement, c'est-à-dire en rentrant votre ventre, et avec une scie assez longue pour que vous puissiez vous redresser complètement et vous baisser à fond à chaque fois. Cet exercice est également excellent pour *les épaules et les bras.* Malheureusement, il ne fait travailler que le bras droit, le gauche ne fait que l'effort de tenir la bûche. Pourquoi n'essaieriez-vous pas d'apprendre à scier également de la main gauche ? Sinon, après avoir scié quelques bûches, je vous conseille de faire quelques mouvements du bras gauche avec un exerciseur.

BON POUR LES JAMBES

BÊCHER est également très bon pour *le ventre, les jambes, les bras, les reins.* Mais il faut aussi que vous ne restiez pas continuellement courbée et que vous vous redressiez parfaitement chaque fois que vous relevez votre bêche pleine de terre. Exécutez également le mouvement de manière que l'effort soit réparti entre les deux bras et les deux jambes. N'enfoncez pas toujours la bêche avec le même pied et que, alternativement, la main gauche et la main droite soient placées en haut et en bas de la bêche.

CORRECTIFS INDISPENSABLES

Comme vous êtes souvent penchée dans ces mouvements de jardinage, faites ensuite, pour y remédier, des élongations ou du médecine-ball.

Les petits défauts qui tourmentent les jeunes filles

Les jeunes filles ont souvent un teint ravissant. Mais souvent aussi, hélas ! à partir de 14 ans, quelques défauts enlaidissent de charmants visages...

Il faut conseiller aux mamans d'encourager leurs filles à soigner et guérir ces défauts. Il est fréquent que la timidité qui affligera toute sa vie une jeune fille provienne de ce qu'elle souffre d'avoir la peau et les cheveux gras, des points noirs, de l'acné. Encouragez-les à suivre un traitement. Cela n'est pas de la coquetterie, mais des soins d'hygiène, de propreté, de santé.

Peaux trop grasses :

Laver matin et soir à l'eau et au savon, savon au goudron ou au soufre si possible. Mettre dans l'eau quelques gouttes de teinture de benjoin. Si la peau était trop desséchée par ce traitement, n'utilisez le savon qu'une fois par jour, le soir de préférince.

Le matin, au lieu de laver le visage, le lotionner avec le lait virginal, que vous trouverez chez le pharmacien.

Cheveux gras :

Laver les cheveux tous les quinze jours environ. Les frictionner tous les jours avec le mélange suivant :

eau de mélilot . . .	120 grammes
alcoole de citron . .	100 grammes
eau de romarin . .	25 grammes
résorcine	5 grammes
acide chlorhydrique .	2 grammes

Brosser la chevelure cent fois matin et soir, en nettoyant parfaitement la brosse.

Les massages du cuir chevelu, pratiqués en mobilisant sur place le cuir chevelu avec le bout des doigts des deux mains, sont excellents contre la séborrhée grasse.

Acné :

Traitement interne : une cuillerée de fleur de soufre mélangée avec une cuillerée de miel, à prendre le matin à jeun.

Traitement externe : Il suffit souvent de badigeonner les boutons le soir avec de l'alcool iodé. Si cela est insuffisant, préférez la formule suivante :

éther	100 grammes
alcool à 90°	100 grammes
teinture de benjoin .	2 grammes
camphre en solution .	2 grammes

Points noirs :

Extraire les points noirs — passer sur le visage la lotion à l'éther que nous avons donnée pour l'acné.

Sourcils et cils rares :

Combien de jeunes filles s'affligent de ne pas avoir de jolis cils touffus ! Les brosser matin et soir avec une petite brosse enduite d'huile de ricin.

COURRIER des ABONNÉS — ENTRE NOUS — *Vos questions Nos réponses*

ROSEAUX (Akka). — Une personne compétente en matière de bêtes et choses aquatiques veut bien répondre à votre question concernant la destruction des roseaux de votre grève. Il convient tout d'abord de les faucher, puis ensuite, de labourer le terrain entier où cette végétation se trouvait : vous pourriez essayer d'un herbicide, bien que ce moyen-là de destruction ne paraisse pas, à première vue, radical, ni d'une efficacité durable.

SIROP (*la même*). — Le sirop de groseilles doit être très peu cuit, deux minutes avec le fruit et l'eau, puis passé ; remettre le tout sur le feu, un litre de jus pour un kilo de sucre et recuire pendant deux minutes ; mettre enfin en bouteilles très chaud et fermer tout de suite. — Dernière réponse plus tard.

FLEURISTES (Fleurette). — Il faut trois ans d'apprentissage soumis à la loi cantonale des apprentis : ces derniers doivent suivre des cours de jardinage, abstraction faite d'arboriculture et culture maraîchère. Veuillez me transmettre votre adresse sur enveloppe affranchie, car j'ai un renseignement intéressant mais personnel, à vous fournir à ce propos.

A UNE PRINCESSE (Couvet). — L'on s'adresse à elle en lui disant : Madame. Dans le cours de la conversation et des allocutions, l'on intercale ici et là les termes : Votre Altesse royale ; il en est ainsi, par exemple, lorsqu'on s'adresse à un ambassadeur, à un ministre, et qu'après avoir débuté par le terme : Excellence, l'on revient, en cours de route, au vouvoiement simple. Ainsi en alla-t-il lorsque S.A.R. la princesse de Grande-Bretagne vint en Suisse. Le simple vouvoiement, dans ce cas, a dépendu naturellement du degré d'intimité qui existait entre elle et les interlocuteurs : c'est ici une question de tact, de mesure, à laquelle tout protocole répond selon les règles établies.

HISTOIRE DE BÊTES (Montagnard). — Il y a une poule couveuse, aujourd'hui, dans un comté du sud de l'Angleterre, qui couve avec amour des chatons ; cela n'est pas pour plaire à la mère chatte, qui cependant, et malgré son intrépidité, hésite à s'approcher de la ravisseuse ; cette dernière, en effet, ne s'éloigne jamais longtemps des chatons et cette rivalité maternelle est arrivée à une période aiguë. L'on peut ici parler, non de kidnapping, mais de catnapping... ce qui est peu banal.

LA BIBLE (*Marjorie*). — L'an passé, l'on a établi comme suit les traductions de la Bible en 188 langues pour l'ouvrage dans son entier ; 243 pour le Nouveau-Testament ; les Evangiles séparés et autres livres bibliques, 595 langues ; enfin, certaines autres parties du Livre furent traduites en 92 langues, ce qui fait un total de 1108 langues. — Dernière réponse dans un courrier prochain.

MERLE BLANC (Milou). — Notre bon confrère Rosset, de Genève, a parlé en son temps du merle blanc qui se pavanait, sauf erreur, aux Bastions ; l'on en a signalé deux, un couple, le mois dernier, dans le Gloucestershire ; il faut dire, pour être exact, que ces volatiles ne sont pas réellement blancs comme une mouette, par exemple, mais d'un gris très clair, tirant sur le blanc. — Patientez, Monsieur, et attendez les réponses dernières.

LES RONFLEURS (Sans-Souci). — Vous demandez s'il se peut que le fait de réveiller souvent une personne qui ronfle, ait une mauvaise influence sur son caractère ; « J'ai noté, dites-vous, » la déplorable humeur de certaines » gens affligés de ronflement inguérissable et que leur entourage immédiat tourmente en les sortant sans » pitié du sommeil. » Je crois que vous avez raison, Monsieur ; en voici une preuve tangible et tragique : un habitant de Kansas-City a tué sa femme, en mars dernier, après qu'elle l'eut réveillé et eut de la sorte interrompu brusquement et ronflemnt, et sommeil. (A bon entendeur, salut !) Il y a pourtant un remède très simple pour se préserver des ronflements... des autres : c'est de faire chambre à part. J'ai donné fréquemment cet avis et je demeure stupéfait qu'on le suive si rarement.

ROBESON (Maurice). — Vous vous dites très déçu des agissements du chanteur noir Paul Robeson, devenu communiste, et vous dites que l'achat de ses disques devrait être interrompu pour marquer la désapprobation du public. Votre idée est baroque, Monsieur. En quoi les opinions d'un artiste — fussent-elles extrémistes — nuisent-elles à son talent et entachent-elles ses interprétations d'impureté ? Si ce chanteur noir s'avise de penser rouge, peu doit nous importer ; ce détail n'enlève rien à la beauté vocale, à l'admirable timbre de son organe. En outre, la « grève » des amateurs de ses disques le touchera certainement fort peu : parti pour Moscou au début de juin, l'artiste continuera à toucher des sommes considérables... ne serait-ce que celles sorties aujourd'hui des poches de ses frères de couleur (politique). Autres réponses plus tard. Merci de votre aimable lettre.

CASSIS (Patience). — Vous pouvez fort bien utiliser les cassis en confiture : vous les grappez et les pesez poids égal avec du sucre en morceaux. Faites cuire le sucre au cassé, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il devienne épais et ajoutez-y les grains de cassis ; au premier bouillon, versez le tout dans une terrine et mettez au frais 12 heures. Versez alors le contenu de la terrine dans une bassine placée sur le feu, faites cuire jusqu'à ce que la confiture retombe, en glissant en couche, le long de la spatule ; retirez du feu et mettez en pots ; pour la gelée, même procédé, versez la confiture sur un tamis, laissez-la égoutter, puis mettez en pots.

CONSTRUCTIONS (La même). — Il existe en effet un règlement communal concernant les constructions : toute maison neuve prête à être habitée est visitée par la police des constructions, et c'est seulement lorsque l'autorisation a été donnée au propriétaire que l'immeuble est considéré habitable.

CHIFFRES ROMAINS (Radio). — Les Romains ne calculaient pas avec les chiffres dits romains, mais au moyen d'« apices » ou caractères de diverses formes qui rappellent nos chiffres, faussement dits arabes. Pour les multiplications et divisions, ils utilisaient des tableaux appelés « abaques », sur lesquels ils décomposaient ces opérations en ordonnant les produits partiels d'après leur importance. Vous pourriez consulter avec fruit un dictionnaire de la bibliothèque de notre ville, celui des antiquités grecques et romaines, sous les articles « abacus » ou « arithmeticus ».

AGE DES ANIMAUX (P. V.). — Un chien peut vivre de dix à dix-sept ans ; le chat davantage, de onze à vingt-cinq ; l'éléphant, de vingt-huit à soixante-quinze ; les tortues géantes d'Océanie vivent en moyenne cent quatre-vingts ans, mais peuvent parvenir à l'âge de deux cent cinquante ans ; l'aigle et le vautour peuvent vivre de quarante à cinquante ans.

TÉLÉVISION (Curieux). — C'est naturellement en Amérique du Nord que les postes de télévision sont les plus nombreux : fin 1947, l'on en comptait déjà cent soixante mille, et ce chiffre est très certainement bien dépassé aujourd'hui ; en effet fin 1948, une seule firme fabriquait cent mille postes récepteurs par mois ! Les New-Yorkais modestes ont déjà des postes possédant quatre émissions de télévision au choix. — Autres informations dans un prochain courrier.

Idem pour : Mlle Sd., ROMAND, CERNIER, MARIANNE.

LA PLUME D'OIE.

A LA BELETTE
SPYCHER & BOEX
BAS NYLON
5.90 8.— 9.80
GANTS CROCHET ET FILET
GRAND CHOIX

CONSERVATION DE VOS FOURRURES
ainsi que toutes réparations
Schreyer
Hôpital 14, Neuchâtel
Téléphone 5 27 90

Le rendez-vous de Madame pour le thé à
BEAU-RIVAGE

Pour votre BEAUTÉ
une fois par semaine
Une « SAUNA » finlandaise
JODUWIL
privée ou collective
Vous serez enchantée !
LOUIS-FAVRE 2

Une permanente parfaite :
à froid, tiède ou chaud à l'huile
COIFFURE STÄHLI
Vis-à-vis de la poste Tél. 5 40 47
Vous conseille coiffure nouvelle
« Queue de Canard »

Le choix sur présentation au rouleau est recommandé
pour les
PAPIERS PEINTS
qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste
M. THOMET
ECLUSE 15 - NEUCHATEL
Papiers pour meubles anciens et pour chambres d'enfants

L'appel de la Montagne

505

BALLY „Himalaya"
a fait ses preuves sur les plus hauts sommets du monde! Double couture. Semelle caoutchouc SPARTA isolante et antidérapante **110.-**

BALLY AROLA SERVICE

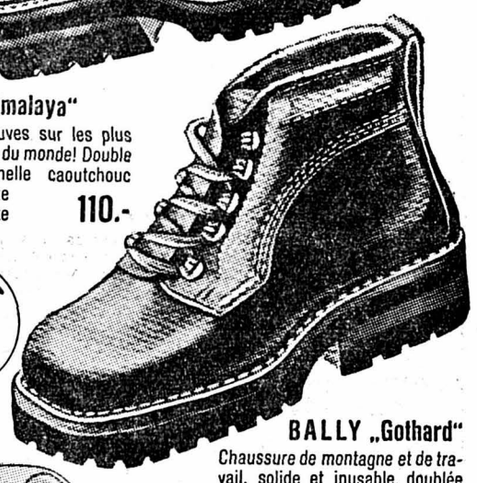

BALLY „Gothard"
Chaussure de montagne et de travail, solide et inusable, doublée tout cuir. Modèle recommandé pour l'alpinisme, tous les travaux aux champs et en forêt. Semelle SPARTA **74.50**

BALLY
Pour cheminer par monts et vaux. Chaussure de montagne pour dames. Semelle SPARTA très résistante **55.-**

L'économie par la qualité! BALLY-AROLA-SERVICE contrôle toutes nos chaussures de sport.

PRIX NETS, impôt en plus

Chaussures La Rationnelle Bally
Neuchâtel / Rue de l'Hopital 11

Chaussures Populaires Bally
NEUCHATEL / Rue du Seyon

Dans ses heures de bonheur
Jean-Louis fume sa

VIRGINIE

20/70 cts.

Charcuterie de campagne
P. Eschler-Paris
HALLE AUX VIANDES
Succulent saucisson pur porc
JAMBON CUIT EXTRA

Pousse-pousse avec et sans les fameux pneus ballons
Choix énorme dans toutes les teintes et dans tous les prix chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Facilités de payement

A vendre quelques
VÉLOS
d'occasion
Au magasin
M. BORNAND
POTEAUX 4

MAMANS
A vendre lingerie pour enfants, depuis le 1er âge jusqu'à 6 ans. — Demander l'adresse du No 476 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeannette
est le nom d'un délice de foie truffé que nous vous conseillons. — Magasins Meier S.A.

GÉDO le biscuit que l'on redemande
Chavannes 16

Téléphone 5 16 45

Culottes pour bébés en gurit Fr. 2.95
Tabliers Fr. 4.95
Cravates Fr. 1.45
Chez Simone
Magasin pour tous
Chavannes 11

Une nouveauté
qui sera appréciée de tout le monde : nos sirops purs jus de fruits et sucre en chopines avec fermeture hermétique. — Magasins Meier S.A.

MESSIEURS !

Vos slips de bain
Vos sous-vêtements légers
chez
Savoie-Petitpierre S.A.
NEUCHATEL RUE DU SEYON
Très grand assortiment dans toutes les bonnes marques

ATTENTION

Demain au marché
Belles cerises, 1 fr. le kg. par 2 kg.
Fraises, bananes, 2 fr. 50 le kg.
Choux-fleurs, 80 c. le kg.
haricots, tomates, pommes de terre nouvelles.
Se recommande : **L. MUSY**
Tél. 7 55 18, fruits et légumes, Marin

Boucherie-charcuterie du Trésor
LEUENBERGER
Superbe BOEUF
PORC très avantageux
CHARCUTERIE fine et JAMBON DE CAMPAGNE
Téléphone 5 21 20

Profitez des beaux jours
pour remettre votre literie en ordre.
NOTRE ATELIER EST A VOTRE DISPOSITION
Nous cherchons et livrons à domicile.
JEAN PERRIRAZ, tapissier
8, rue de l'Hôpital, Tél. 5 32 02 Neuchâtel

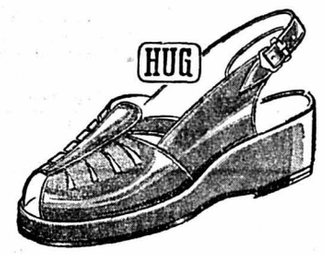

SANDALETTES POUR DAMES
blanc, beige, noir, rouge
14.80 16.80 19.80 25.80 27.80
LA MAISON AU GRAND CHOIX
Kurth Neuchâtel

TOUS LES **PAPIERS**
TEL. 5.14.15
Renaud & Co S.A.
NEUCHATEL

Ulcères variqueux
Eczémas suppurés
Plaies lentes à guérir
Infections de la peau
disparaissent avec la
pommade **AMIDOLAN**
Toutes pharmacies, le pot Fr. 3.12 Icha. Envois par poste par le dépôt général : Pharmacie de l'Etoile, rue Neuve 1, Lausanne.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
MONT-FLEURI
Max Hofmann
RUE FLEURY 20 - Tél. 5 10 50
pour vos pique-niques
charcuterie fine 1er choix
très avantageuse
vrai jambon de campagne
Pour manger cru...
Lard et jambon délicatesse, salami, salametti, saucisses touriste.

et cidre spécial fermenté
Dépositaires :
PRIMEURS S. A.
Neuchâtel
Tél. (038) 5 18 56

Mise au point
Les Magasins Meier S.A. avisent leur clientèle qu'ils vendent les tablettes aux fruits : framboises, tranches de citrons et oranges, 1 fr. la demi-livre.

Si votre cœur fait boum, VELOSOLEX le calmera
Velosolex vous emporte au travail, en promenade avec aisance et légèreté. Vous éprouverez du plaisir à rouler.
Ce qui vous étonnera, c'est que son moteur tourne sans bruit et que sa consommation n'est que d'un litre aux 100 km.
Essayez-le. Interrogez ceux qui s'en servent. Vous serez rapidement convaincu.
VELOSOLEX
fabriqué par Hispano-Suiza (Suisse) S. A., à Genève ne coûte que Fr. 715.—, vélo et moteur compris.
SOCIÉTÉ POUR LA VENTE DU VELOSOLEX, 3, rue du Léman, Genève.
En démonstration chez :
A. GRANDJEAN, 2, Saint-Honoré, NEUCHATEL

CONSTRUCTIONS ACTIVIA
NEUCHATEL
J.-L. BOTTINI
Clos Brochet architecte Tél. 5 51 68
pour lutter efficacement contre la pénurie de logements, présentent **constructions de trois, quatre, cinq pièces, ainsi que bâtiments locatifs**
Demandez conditions et visitez nos villas

A remettre pour raison de santé dans le canton de Vaud, très bon
salon de coiffure pour dames
cinq places. Appartement trois pièces modernes à disposition. Adresser offres écrites à C. D. 502 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui s'est servi d'une Miele exige toujours une Miele
WAAG
Miele
machine avec cuve **en cuivre**
dégrossit, lave, **cuit** le linge
Ch. WAAG, machines à laver
Manège 4, NEUCHATEL
Téléphone 5 29 14

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 318 fr., chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Facilités de paiement sur demande

HABILLEZ-VOUS... OUI !
mais en utilisant les **3 ATOUTS**
coupe seyante
bienfacture
prix minimes
de **«A la Mode de Chez-Nous»**
Rue des Moulins 31

Le POISSON
est sain, bon et avantageux
Alors, consommez-en au moins deux fois par semaine
PROFITEZ !
Actuellement, saison de la **bondelle**
Truites du lac et de rivière
Palées
Filets de vengerons
Filets de perches
Colin - Cabillaud entier ou en tranches - Soles et filets
Filets de dorsch
Merlans et filets
LEHNHERR FRÈRES
Rue du Trésor 4, Neuchâtel. tél. 5 30 92

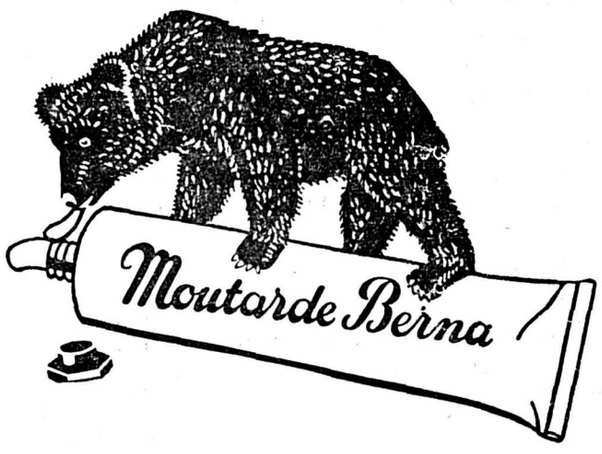

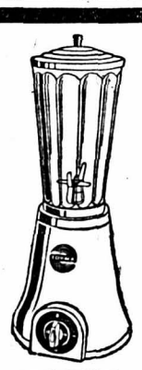

TORNA Fr. 185.–
+ icha et port

LE PRIX SENSATIONNEL
et la qualité suisse impeccable du mélangeur TORNA ont conquis des milliers de ménagères.
En quelques secondes, Torna coupe vos légumes, frappe des « drinks » délicieux, moud du café, bat la crème, les blancs d'œufs et fait tant d'autres choses. Moteur électrique, 2 vitesses, gobelet dévissable en verre ou en métal, une année de garantie.
Torna est meilleur et meilleur marché
Demandez des prospectus dans les bons magasins d'articles de ménage ou directement chez
RAMAG S. A., BIENNE Téléphone (032) 2 15 73 (Service ipsophon)

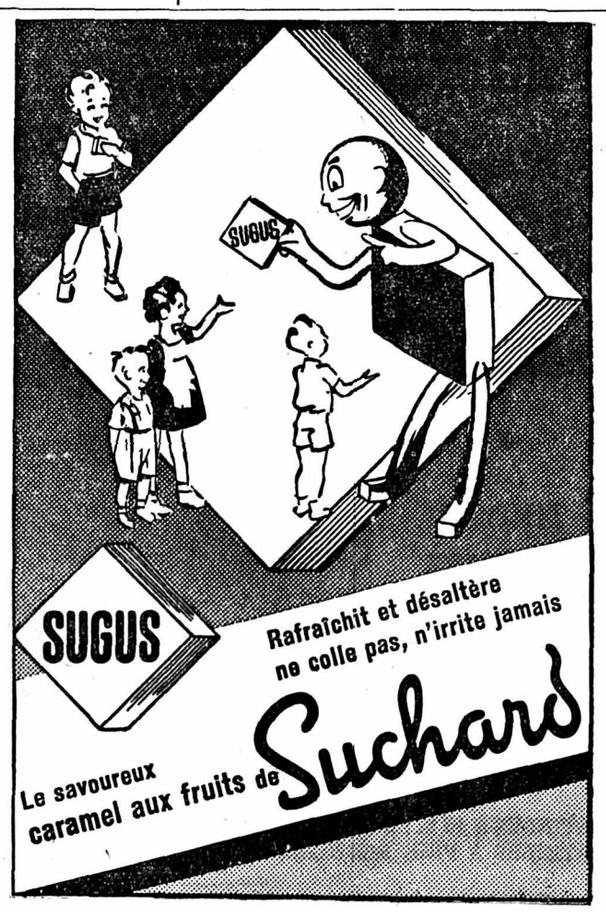

Fête des vendanges 1949

Corso fleuri

Afin de faciliter la préparation du prochain cortège des vendanges de Neuchâtel, les personnes (fleuristes, maisons de commerce, sociétés, particuliers) désirant participer à l'un des groupes suivants :

CHARS FLEURIS
CHARS RÉCLAME (fleuris)

sont priées de faire parvenir leur inscription et demandes de renseignements, JUSQU'AU 15 JUILLET 1949, à M. P. Mennet, case postale 428, Neuchâtel (tél. 5 25 05).

COMMISSION DU CORTÈGE.

Pour être bien servis avec des viandes fraîches de toute première qualité, adressez-vous en toute confiance

à la

boucherie-charcuterie
DE GIBRALTAR
J.-M. MATILE
Tél. 5 15 90

Vu les nombreuses commandes, prière de téléphoner la veille ou le matin jusqu'à 8 heures.

LA CHAUX-DE-FONDS

2 JUILLET 1949

IIme grande Fête de nuit

20 h. *Grande bataille de confetti.*
Concerts par les cinq corps de musique.
Danse publique.

Farandoles par des groupes costumés et masqués

22 h. 30 *Grand feu d'artifice.*

LA COMMISSION DE LA BRADERIE.

LES HOTELIERS ET LES RESTAURATEURS

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS

Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent

par l'IMPRIMERIE CENTRALE,
6, rue du Concert, à Neuchâtel

ASSOCIATION NEUCHATELOISE DES «PETITES FAMILLES» 1919 - 1949

Invitation très cordiale

Dimanche, 26 juin 1949 :

Journée des « Petites familles »
à Travers

13 h. 40, au Foyer des P.-F.

Pour membres actifs et adhérents
Assemblée générale
Ordre du jour statutaire

14 h. 30 grande salle de l'annexe :

Fête-anniversaire (30 ans)
pour tout le monde !

15 h. 30 même salle :

Séance-film
par M. Georges Piaget, agent de la Croix-Bleue, Lausanne
Entrée libre

Tous les combustibles
COMBE VARIN S. A.
Draizes 50 - Tél. 5 22 32

PRÊTS

de 400 fr. à 2000 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commercant, agriculteur, et à **toute** personne solvable. Conditions intéressantes. Petits remboursements mensuels. Banque sérieuse et contrôlée. Consultez-nous sans engagement ni frais. **Discrétion absolue garantie.** Timbre-réponse.
Banque Golay & Cie, Passage St-François 12 Lausanne

Fr. 3000.-

sont cherchés pour extension culture maraichère et florale, intérêt 10 %. Bonnes garanties. — Remboursement selon entente. Adresser offres écrites à C. L. 514 au bureau de la Feuille d'avis.

SITUATIONS d'avenir à l'étranger
toutes professions

Ecrire (en joignant enveloppe franco) à l'agence de placement patentée Destinaco, case postale 25, Lausanne 17, qui renseignera.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BERNE

L'ART DU HAUT MOYEN AGE

Ouvert tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. Mardi de 20 à 22 h.

Dimanche 26 juin, dès 14 h. 30

Aéroport de la Blécherette
LAUSANNE

Meeting d'aviation des as

Trois heures de spectacle aérien moderne, fantastique et inédit !

Notre aviation militaire

Le nouveau « Vampire ». Les « Mustangs », à 1000 km/h. Les as suisses et étrangers. Les jeunes parachutistes français. Départ d'un ballon libre. Une fanfare militaire américaine, etc.

BEAU-RIVAGE
Des consommations de choix
à des prix très raisonnables

KABA THUN
Venez-y

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHATEL

PALACE

LE DIABLE BOITEUX

La spirituelle fantaisie historique de **Sacha GUITRY** «TALLEYRAND»

avec Lana MARCONI - Jeanne FUSIER
José NOGUERO - Renée DEVILLIERS - Maurice ESCANDE

LE DIABLE BOITEUX fut un homme étrange, redouté, considérable, un curieux mélange de bassesse et de grandeur. Trahi par sa trop jolie femme, il trahira tout le monde.

PRENEZ VOS PLACES D'AVANCE : Tél. 5 56 66

Jeudi, samedi, dimanche : matinées à 15 heures

Soignez les dents de vos enfants, en les habituant à l'usage du dentifrice

DENTOL

Ce soir, départ du quai à 20 h. 15 du

bateau dansant de Zofingue

Escale à 23 heures - Tenue de ville

En cas de mauvais temps, à Beau-Rivage, dès 21 heures.

PROMENADES EXCURSIONS
HÔTELS · RESTAURANTS · PENSIONS

Autocars FISCHER

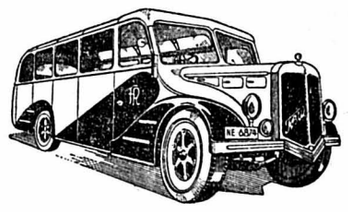

DIMANCHE 26 JUIN 1949

Grand-Saint-Bernard

par Lausanne, retour par la Gruyère.
Départ 6 h. 15, place de la Poste.
Prix : Fr. 27.— par personne.
Renseignements et inscriptions
Papeterie Bickel & Cie Tél. 5 10 75 ou
Fischer, Marin Tél. 7 55 21

Fête des cerises 1949

Cette magnifique et traditionnelle fête de la Béroche fleurie aura lieu le dimanche 26 juin 1949, sur la

place du port de Chez-le-Bart

Musique de fête : LA LYRE de la Béroche

Vente de cerises

Prix avantageux

DANSE EN PLEIN AIR

Tir à prix - Vauquille - Jeux Carrousels, etc.

Cantine bien fournie

PARC POUR AUTOS

En cas de mauvais temps, renvoi au 3 juillet 1949.

VACANCES

On cherche famille distinguée qui prendrait jeune fille de bonne famille, âgée de 17 ½ ans, pour vacances dès le 15-20 juillet pour la durée de 4 à 6 semaines. Prière de téléphoner entre 12 et 13 h. ou 18 h. 30 et 19 h. au 5 43 53, à Neuchâtel.

Séjour d'été

dans belle campagne vaudoise, proximité forêt, Fr. 7.— et 7.50 par jour.
Pension du Tilleul Bercher

Mamans

Si vous ne savez pas que faire de vos petits enfants, confiez-les à jeune fille expérimentée. — Adresser offres écrites à K. E. 505 au bureau de la Feuille d'avis.

STUDIO

CLARK GABLE • GREER GARSON

CLARK GABLE *est de retour !*

Une femme l'attendait dans chaque port... Mais c'est

GREER GARSON *qui s'empare de son cœur !*

Pour lui, ce devait être un incident d'escale, mais il ne savait pas encore qu'il est des escales qu'on ne peut plus oublier !

AVENTURE

UN FILM D'ACTION...
D'AMOUR...
D'AVENTURE... à ne pas manquer!

avec
JOAN **BLONDELL**
•
THOMAS **MITCHELL**

PARLÉ FRANÇAIS

MATINÉES à 15 h. : SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI et JEUDI
MATINÉES A PRIX RÉDUITS : SAMEDI, MERCREDI et JEUDI

Tél. 5 30 00

---

délicieux
naturel
désaltérant

Blackmint
Menthe sans alcool

Dégustation gratuite
aujourd'hui à Peseux
Zimmermann S.A.

L'ENSEIGNEMENT
ÉCOLES PRIVÉES
INSTITUTS-PENSIONNATS

Cours de vacances JUILLET-SEPTEMBRE

organisés par les **écoles Tamé** de Neuchâtel, Concert 6, tél. 2 18 89, Lucerne, Zurich, Bellinzone, Fribourg, Sion. Langues et commerce. Aussi des cours de 2, 3, 4 semaines.

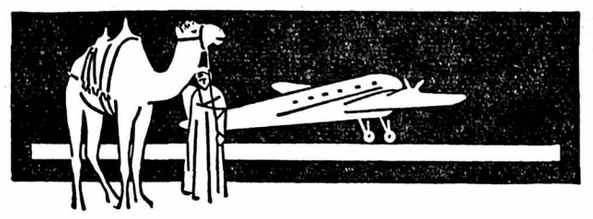

L'ENTHOUSIASME SPONTANÉ
de nos voyageurs est la plus belle réclame de nos

DEUX VOLS EN AFRIQUE

avec le DC 3 à

Alger et l'oasis Bou-Saada

Départs : 24 juillet 1949 une semaine Fr. 485.—
24 juillet 1949 10 jours Fr. 655.—

Des jours impressionnants et inoubliables, des surprises agréables vous attendent. Un pays pittoresque et de toute beauté s'étendra devant vos yeux.

Demandez prospectus à **Sotem Voyages, Bâle**
Falknerstrasse 7, tél. (061) 4 41 00 - (061) 2 81 35

Voyages SOTEM

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Adversaire de la nationalisation des forges!

Une haute personnalité du parti travailliste britannique démissionne

LONDRES, 23 (Reuter). — Lord Milverton qui est dans sa 64me année, membre travailliste de la Chambre des lords et qui fut gouverneur des colonies, a donné sa démission du parti travailliste jeudi, d'une façon tout à fait inopinée, parce qu'il ne peut pas approuver la décision du gouvernement concernant la nationalisation des forges et des aciéries.

Lord Milverton a communiqué sa démission à la Chambre, alors que la loi sur la nationalisation était en discussion. Il a dit qu'il est né en tant que citoyen libre et qu'il a consacré la plus grande partie de son existence à apprendre ce que la liberté signifie. Il trouve rebutant qu'à son âge avancé, l'amour de la liberté ne soit plus encouragé et qu'au contraire, on décrive à un peuple qui était libre jadis les avantages de l'esclavage. C'est la raison pour laquelle il a certaines craintes à l'égard de l'influence de domination du gouvernement, et cela surtout parce que sa propres expérience lui a montré où peut conduire un bureaucratisme illimité.

Le démissionnaire se fait... libéral

LONDRES, 23 (A.F.P.). — Lord Milverton, qui a quitté jeudi après-midi la Chambre des lords en annonçant sa démission du parti travailliste, a demandé son admission au groupe libéral, admission qui a été aussitôt accordée, apprend-on jeudi soir dans les couloirs de la Chambre des lords.

La Chambre des lords discute la nationalisation des aciéries

LONDRES, 23 (Reuter). — Le gouvernement travailliste a été mis à plusieurs reprises en minorité à la Chambre des lords, au cours du débat sur la nationalisation des aciéries.

Les députés ont proposé plusieurs amendements à la loi, plus exactement au projet de loi qui leur était soumis à ce propos. L'un, aux termes duquel la « commission de l'acier » à laquelle incombera le soin de contrôler l'industrie intéressée, devrait comprendre au moins trois spécialistes de la branche, a été adopté par 98 voix contre 21, malgré l'opposition du gouvernement.

Ces aménagements devront encore être soumis à la Chambre des communes et, si celle-ci ne les approuve pas, la loi entrera en vigueur au bout d'une année, conformément aux nouvelles dispositions.

Relevons enfin que le plus important des amendements proposés par l'opposition vise à remettre la nationalisation en question au mois d'octobre 1950, autrement dit après les élections générales.

Pas de résultat à la conférence de Bruxelles relative aux paiements

BRUXELLES, 23 (A.F.P.). — La conférence de Bruxelles relative aux paiements n'a abouti à aucun résultat. L'échange de vues n'a pu être terminé et sera repris mercredi prochain à Paris.

Le bref communiqué suivant a alors été lu à la presse :

Le problème du régime des paiements inter-européens a fait l'objet d'un débat entre les ministres représentant à l'O.E.C.E. (Organisation européenne de coopération économique), la Grande-Bretagne, la France et la Belgique, en présence de M. Harriman, représentant de l'E.C.A. L'échange de vues qui n'a pu être terminé sera repris mercredi prochain à Paris.

Autour du monde en quelques lignes

EN FRANCE, l'audience d'hier du procès Gnome et Rhône, à la cour de justice, a été marquée par la déposition de M. Paul Claudel, de l'Académie française, qui fut administrateur de cette société pendant l'occupation. M. Claudel a déclaré qu'il se rendait bien compte de ses responsabilités à l'époque, mais qu'il avait choisi la solution de maintenir l'usine.

On annonce la mort de Jean Drouant qui dirigeait, avec son frère Maurice, le célèbre restaurant de la place Gaillon où se réunissent les membres de l'Académie Goncourt.

EN ALLEMAGNE, les ateliers de construction des aciéries Krupp, à Essen, ont été vendus à l'Afrique du sud.

Un maire d'une commune du Brandebourg a été fusillé par les Russes pour n'avoir pas fourni un certain nombre d'ouvriers forestiers.

EN AUTRICHE, Vienne a fait un accueil chaleureux à M. Gruber, ministre des affaires étrangères, à son retour de Paris où il a réussi à faire prévaloir le point de vue de son pays.

M. Oscar Helmer, ministre autrichien de l'intérieur a déclaré au correspondant de l'agence Reuter qu'il ne croit pas qu'il y ait pour l'Autriche de danger de putsch communiste ni maintenant ni après le retrait des troupes alliées.

EN GRÈCE, trois membres du comité directeur du parti communiste d'Athènes ont été condamnés à mort.

EN AFRIQUE DU SUD, le parlement a adopté un projet de loi aux termes duquel le ministre de l'intérieur aura le pouvoir de priver les immigrants de la citoyenneté de l'Union.

La catastrophe de Bari

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les drapeaux mis en berne à la Haye

LA HAYE, 24 (Reuter). — Les drapeaux ont été mis en berne, hier soir, à la Haye, après la chute du quadrimoteur de la K.L.M. à Bari. C'est le troisième accident important qui frappe cette compagnie de navigation aérienne depuis la guerre. Le premier s'était produit à Castrut, en Suède, en janvier 1947, provoquant la mort de 22 personnes, dont celle du prince Gustave-Adolphe et de la cantatrice Grace Moore. Le deuxième a eu lieu à Prestwick, en Ecosse, en octobre dernier, au cours duquel les 40 passagers ont été tués.

La « loi de l'exil » sera-t-elle abrogée en France ?

PARIS, 23 (A.F.P.) — M. Hutin Desgrees, député du Mouvement républicain populaire, a déposé jeudi sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi portant modification de la loi du 23 juin 1886 qui interdit aux membres des familles ayant régné en France de résider dans la métropole ou dans l'Union française, dite « loi de l'exil ». « Loi si vétuste, a-t-il souligné, qu'elle ne tient que par l'oubli des hommes, si caduque qu'elle tombe d'elle-même devant le droit comme devant les faits ».

L'article 1er de la proposition tend à abroger la loi, tandis que l'article 2 stipule « qu'au cas où les nécessités de l'ordre public l'exigeraient, le gouvernement pourrait interdire le territoire de la métropole et de l'Union française aux membres des familles ayant régné en France, par décret du président du conseil pris en Conseil des ministres et ratifié dans les trois mois par la majorité absolue des membres constituant l'Assemblée nationale ».

René Bousquet condamné... puis relevé de sa peine

PARIS, 23 (A.F.P.). — René Bousquet, ancien secrétaire général de la police du gouvernement de Vichy, a été condamné jeudi par la Haute-Cour de justice à cinq années d'indignité nationale. Il a été relevé immédiatement de sa peine pour services rendus à la Résistance.

LA VIE NATIONALE

Le Conseil national prend à propos de l'assurance vieillesse des décisions lourdes de conséquences

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le chant du cygne de M. Duttweiler

On pensait en avoir fini, mais M. Duttweiler demande encore la parole. Candidat au Conseil des Etats pour une élection complémentaire, il renonce à son mandat de conseiller national dès le 24 juin. Il éprouve donc le besoin de faire à ses collègues un petit « sermon d'adieu ».

Condamné par un tribunal dans une affaire où il avait mis en cause le « trust de l'huile », convaincu d'être dans son tort par une commission d'enquête qu'avait nommée le département de l'économie publique, dans une contestation avec le chef du contrôle des prix, M. Duttweiler s'efforce à la bonhomie pour réclamer l'abolition du contrôle des prix, pour accuser les chefs des trusts de recourir à de faux témoins et d'être prêts à trahir les intérêts de la Suisse, pour déplorer le rôle des associations économiques dans la direction des affaires politiques, pour lancer enfin à ses collègues ce dernier avertissement :

« Ne vous laissez pas déviriliser. Cela n'en vaudrait pas la peine pour les 40 fr. d'indemnité parlementaire qu'on nous donne et que pourrait gagner aussi un bon maçon. »

Des décisions de hasard

Ces déclarations sont suivies d'un bref débat sur les différents « postulats » relatifs à l'assurance vieillesse.

M. Rubattel tente, une fois encore de mettre l'assemblée en face de ses responsabilités. Ce qu'on demande, en l'occurrence, c'est de toucher aux bases mêmes de l'assurance, c'est de déplacer la limite entre ceux qui ont droit aux prestations de la caisse et ceux qui n'y ont pas droit. Or, pour être en mesure de décider si les bases actuelles peuvent être modifiées, il faut attendre un certain temps sinon on s'expose au risque d'un déficit qui exigerait, de la part des assurés, des cotisations plus élevées.

Malgré cet avertissement, l'assemblée — c'est-à-dire une demi-salle où les vides sont particulièrement larges dans la travée romande — accepte la motion Odermatt par 55 voix contre 36, le « postulat » Arni, par 87 voix contre 33 (!), le « postulat » Schmid-Ruedin, par 57 voix contre 22.

Seul le « postulat » du député communiste Miéville est repoussé par 50 voix contre 12.

Rappelons que la motion Odermatt demande que les personnes ne bénéficiant pas de rentes ordinaires puissent en recevoir en payant des cotisations volontaires, tandis que les deux « postulats » tendent à augmenter le nombre des bénéficiaires de rentes transitoires en relevant la limite du revenu au-dessus de laquelle les vieillards nés avant le 1er juillet 1883 n'ont pas droit à une rente transitoire.

Ces décisions peuvent être lourdes de conséquences. Il appartient au Conseil fédéral d'examiner dans quelle mesure il peut y donner suite sans compromettre l'équilibre financier de l'assurance.

Les conditions dans lesquelles ces votes furent acquis méritent d'ailleurs quelques commentaires encore. Nous les ferons après la session.

Nous nous bornons pour l'instant à relever qu'il est inadmissible que des questions aussi importantes soient tranchées dans le cas le plus favorable par 91 députés sur les 194 que compte le Conseil national.

Construction de logements

On aborde ensuite le dernier projet important figurant encore à l'ordre du jour : l'arrêté prorogeant les mesures destinées à encourager la construction de maisons d'habitation.

Le Conseil fédéral propose d'accorder, jusqu'au 31 décembre 1950, une subvention de 5 % pour la construction de logements. En revanche, il supprime dans son projet la disposition qui permettait de porter le subside à 10 % pour les maisons destinées à des familles nombreuses ou à des personnes n'ayant que des revenus modestes.

Porte-parole des propriétaires, M. Brunner, radical de Zurich, propose de ne pas entrer en matière. Pour lui, le seul moyen de normaliser la situation sur le marché des logements, c'est de rendre le champ au libre jeu de l'offre et de la demande.

La thèse opposée est défendue par un socialiste saint-gallois, M. Eggenberg, qui demande, non seulement de proroger l'arrêté jusqu'au 31 décembre 1951, mais de rétablir la disposition prévoyant une subvention maximum de 10 %.

Divers orateurs défendent l'une ou l'autre des thèses, répétant à qui mieux mieux les mêmes arguments et parlant bien davantage pour les comptes rendus que feront les journaux de leur parti ou de leurs associations, que pour tenter de convaincre l'assemblée, où les sièges sont faits depuis longtemps.

Comme, à 11 h. 30, le Conseil national lève la séance pour visiter l'exposition cantonale des arts et métiers à Thoune, l'inutile débat se poursuivra en séance de nuit.

La séance de nuit

Le Conseil national a siégé encore de 20 h. 30 à 22 h. 30 pour terminer le débat sur l'encouragement à la construction de logements.

Du côté socialiste, on annonça que, si faute de subventions, le prix des loyers devait monter, il faudrait s'attendre à de vives luttes sociales, car les salariés demanderaient aussitôt la compensation du renchérissement. A quoi un député radical répliqua que la Confédération eut fort bien pu laisser aux cantons et aux communes la charge d'encourager la construction. A son avis, le moment est venu de mettre fin à une action qui, certes, a donné de bons résultats, mais qu'on ne peut poursuivre indéfiniment plus longtemps en raison de la situation financière de la Confédération.

Chez les paysans aussi, on se montre peu favorable à des mesures qui profitent surtout aux grandes villes et accentuent le déséquilibre entre les cités surpeuplées et les campagnes qu'on abandonne de plus en plus.

Toutefois, par 89 voix contre 29, le Conseil national décide d'entrer en matière. Puis, par 78 voix contre 40, il limite au 31 décembre 1950 la validité du nouvel arrêté. La minorité voulait aller jusqu'à fin 1951.

Un nouveau débat s'engage sur le taux des subventions. Le Conseil fédéral et la majorité de la commission proposent un taux unique de 5%. La minorité, formée de socialistes, d'indépendants et de chrétiens-sociaux, veut maintenir la possibilité d'augmenter à 10% le taux pour les constructions dites sociales.

M. Zigerli, député évangélique de Zurich, présente une proposition transactionnelle. On fixerait un taux uniforme de 7,5%, mais les subventions iraient uniquement aux « constructions sociales », c'est-à-dire aux maisons pour familles nombreuses ou pour locataires aux ressources modestes.

Après une intervention énergique de M. Rubattel, le Conseil national se rallie par 70 voix contre 52 aux propositions du Conseil fédéral portant subventionnement unique de 5%.

La proposition Zigerli est repoussée par 87 voix contre 25 et l'ensemble de l'arrêté voté par 91 voix contre 18.

G. P.

La succession de M. Duttweiler au Conseil national

BERNE, 23. — C'est M. Aloïs Grendelmeier, né en 1903, de Zurich, avocat à Kusnacht, premier des « viennent ensuite » sur la liste du « Landesring » pour les élections au Conseil national, qui succédera à M. Gottlieb Duttweiler à la Chambre. Le deuxième des « viennent ensuite » est M. William von Tobel, commerçant à Zurich.

Au Conseil des Etats

BERNE, 23. — Le Conseil a abordé la gestion et les comptes des C.F.F. pour 1948. Le rapporteur, M. Flückiger (rad.), Saint-Gall, exprime tout d'abord les remerciements de la commission au président de la direction générale, M. Meile, qui prend sa retraite. S'agissant de l'utilisation du bénéfice d'exploitation, la commission recommande d'adhérer aux décisions du National, soit versement de 8 millions à la réserve légale et de 7 millions pour servir un intérêt au capital de dotation.

Ces propositions sont acceptées sans discussion.

Compte d'Etat

M. Stähli, cons., Schwyz, rapporte, au nom de la commission des finances, sur le compte d'Etat de 1948, qui, comparativement au budget, présente une amélioration de 399 millions de francs, ce qui n'est pas une raison de s'abandonner à l'optimisme. L'entrée en matière n'est pas combattue. Au cours de la discussion, plusieurs orateurs recommandent une diminution du personnel et la réduction de diverses dépenses.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Ouverture du Tir fédéral de Coire

COIRE, 23. — La fête fédérale de tir a débuté jeudi par les concours d'armée et la journée officielle de la presse. La bannière fédérale sera reçue vendredi à Malenfeld et la journée officielle a été fixée au 30 juin. Le 11 juillet, la fête fédérale prendra fin par le match intercantonal.

Au 22 juin, 2025 sections avec 49,350 tireurs s'étaient annoncés pour les concours à 300 mètres et 400 sections avec 5550 tireurs pour les concours à 50 mètres. Une telle participation n'avait pas encore été enregistrée jusqu'ici. Pour les concours d'armée, 150 groupes se sont inscrits. Les installations sur le Rossboden comprennent 216 cibles à 300 mètres, 42 à 100 mètres et 40 à 50 mètres. A cela viennent s'ajouter 24 cibles du vieux stand.

La journée de la presse

COIRE, 23. — Les journalistes venus de la Suisse entière, ont été accueillis par les représentants du comité d'organisation et des autorités. M. Mohr, conseiller national, président de la ville de Coire, les a salués au nom de la municipalité. Soixante-dix d'entre eux ont ensuite participé à un tir spécial, qui a vu la victoire de M. Erwin Schenker, de Soleure (avec 53 points).

Le défilé des témoins se poursuit au procès Vitianu

WINTERTHOUR, 24. — Hier, la Cour pénale fédérale jugeant l'affaire Vitianu, a passé au point de l'accusation relatif à la corruption, éventuellement à l'incitation d'accepter des cadeaux. Le fonctionnaire en question, affecté à Genève au contrôle des habitants, auquel Vitianu se serait adressé pour obtenir un permis de séjour, ne conteste pas qu'au printemps 1947 Vitianu lui a passé, à deux reprises, à travers le guichet, des cadeaux en nature et en espèces, mais il relève qu'il n'a pas violé son devoir et qu'il n'est pas allé au delà de ses compétences.

L'enquête disciplinaire menée contre lui à Genève est, pour le moment, suspendue.

Le tribunal passe à l'interrogatoire du témoin Feldstein qui déclare qu'il n'a pas pu venir mercredi, parce qu'il a dû s'arrêter en route pour rendre visite à sa sœur malade, à Lausanne. Natif de Bessarabie, il vit actuellement à Paris. Il a également séjourné en Roumanie et il est aujourd'hui apatride. Il parle de ses relations d'affaires avec son concurrent Vitianu, en tant que représentant de maisons roumaines en Suisse. En automne 1947, il est rentré en Roumanie pour affaires et, depuis lors, a tenté, en vain, d'obtenir de nouveau son visa de sortie. Il a été retenu durant quelques jours par la police économique roumaine, jusqu'à ce qu'il ait versé une somme d'environ 200,000 francs suisses. Feldstein a été particulièrement réservé dans sa déposition, disant qu'il n'avait été convoqué que pour déposer contre les époux Vitianu.

★ La reine des Hellènes est partie de Lausanne, rentrant en Grèce par Rome.

Considérations sur la nouvelle loi fiscale

II. Imposition des personnes physiques

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La nouvelle loi entend par là les dépenses absolument indispensables pour assurer la marche d'une entreprise. De même, peuvent être déduites les dépenses faites par le contribuable pour la conclusion d'opérations commerciales, ainsi que les frais de procès civils ou commerciaux relatifs à ces opérations, les frais de réclame, de voyage, le prix d'acquisition des marchandises, les salaires et allocations diverses payés au personnel, les impôts indirects, taxes et émoluments payés par une entreprise, le prix du fermage des biens ruraux exploités par le contribuable, les dépenses faites par une entreprise pour les locaux qu'elle loue, etc.

Pourront être déduits encore les intérêts de certaines dettes, les frais nécessaires de conservation et d'entretien des biens mobiliers — à l'exclusion du mobilier de ménage — et immobiliers du contribuable, ainsi que les amortissements justifiés par l'usage commercial et correspondant à la dépréciation effective qu'ont subi ces biens au cours de la période de calcul (il n'est pas tenu compte de l'amortissement non comptabilisé).

Il en est encore de même pour les pertes commerciales effectives et justifiées, qui ne pourront être défalquées qu'à condition d'avoir été comptabilisées. La déduction des salaires et traitements des employés et ouvriers, ainsi que les prestations en nature qui leur sont faites sous forme de nourriture, de logement ou de toute autre manière, est aussi prévue, comme la défalcation de certaines rentes, pensions et primes d'assurances dont le détail est donné à l'article 31 de la loi.

En outre, une disposition entièrement nouvelle permet la déduction des cotisations et primes d'assurances vie, accidents, cautionnement, ainsi que les cotisations d'assurance chômage, retraite et invalidité, jusqu'à 500 fr. sans limite, alors que le régime actuel ne permet cette défalcation que jusqu'à 300 fr., et seulement pour les ressources inférieures à 12,000 fr. D'autre part, le contribuable aura dorénavant la possibilité de déduire les frais de transport lorsqu'il travaille dans une autre commune que celle de son domicile.

La fortune imposable

L'impôt sur la fortune, dont le tarif a été réduit d'environ 30 % par rapport à l'ancien barème, sera perçu sur la totalité de la fortune mobilière et immobilière, soit notamment sur les immeubles, fonds publics, actions, obligations, titres et valeurs mobilières, créances hypothécaires et autres, sur l'argent comptant, les avoirs en compte courant, les livrets d'épargne ou de dépôts et les bons de caisse, les capitaux engagés dans une entreprise, le matériel, les machines, l'outillage, les marchandises, l'approvisionnement, le bétail et tout le cheptel, le mobilier de ménage, le linge, les objets de literie, les objets d'art, les bijoux, l'argenterie, les collections et l'orfèvrerie, les voitures et véhicules de tous genres et les provisions de ménage, les polices d'assurance sur la vie (valeur de rachat), les droits réels, les concessions ayant une valeur vénale.

Cependant, l'impôt ne devant frapper que la fortune nette, la défalcation des dettes est permise.

Principes d'évaluation

En principe, la fortune est estimée à la valeur vénale (marchande) des biens au moment où l'assujettissement prend naissance.

Les immeubles neuchâtelois sont imposés à la valeur de leur estimation cadastrale. Le bétail et les approvisionnements des entreprises agricoles sont appréciés selon les normes fixées chaque année d'entente entre le département des finances et les associations agricoles. Les marchandises sont estimées à leur prix d'acquisition ou de revient ou, si la valeur marchande est inférieure à ce prix, d'après cette valeur.

La valeur imposable des meubles meublant, literie, linge, matériel agricole, mobiliers industriels, outillages, machines et transmissions est fixée, en règle générale, à 50 % du chiffre d'assurance contre l'incendie. Les mobiliers de ménage dont le chiffre d'assurance contre l'incendie n'excède pas 12,000 fr. sont exonérés de tout impôt. Ceux d'une valeur supérieure sont imposés seulement sur le 50 % de l'excédent.

D'autres règles sont encore prévues pour l'estimation des titres, cotés ou non, et pour les assurances sur la vie.

J. H.

(A suivre.)

L'U.R.S.S. est sur la défensive

affirme M. Acheson

WASHINGTON, 23 (A.F.P.) — « L'importance fondamentale de la conférence de Paris ne réside pas dans les résultats qui y ont été obtenus, mais dans le fait que cette conférence montre que les puissances occidentales sont maintenant dans une position offensive en Europe, alors que l'U.R.S.S. est sur la défensive », a déclaré jeudi le secrétaire d'Etat Acheson au cours de sa conférence de presse.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS		22 juin	23 juin
Banque nationale		700.— d	700.— d
Crédit fonc. neuchât.		635.— d	635.— d
La Neuchâteloise as. g.		650.— d	650.— d
Câbles élect. Cortaillod		4900.—	4950.—
Ed. Dubied & Cie		745.— d	745.— d
Ciment Portland		1200.— d	1210.— d
Tramways Neuchâtel		490.—	480.— d
Suchard Holding S. A.		260.— d	260.— d
Etablissem. Perrenoud		495.— d	495.— d
OBLIGATIONS			
Etat Neuchât. 2½	1932	100.25	100.— d
Etat Neuchât. 3¼	1938	102.— d	102.— d
Etat Neuchât. 3½	1942	103.85	103.75 d
Ville Neuchât. 3½	1937	102.—	102.— d
Ville Neuchât. 3¾	1941	103.— d	103.— d
Ch.-de-Fonds 4%	1931	101.75 d	102.— d
Tram Neuch. 3½	1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¾ %	1946	101.— d	101.— d
Et. Perrenoud 4%	1937	101.— d	101.— d
Suchard 3¾ %	1941	101.— d	101.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS		22 juin	23 juin
3 % C.F.F. diff.	1903	104.75 %	104.40 %
3 % C.F.F.	1938	101.80 %	101.90 %
3 ½ % Emp. féd.	1941	102.60 %	102.60 %
3 ¼ % Emp. féd.	1946	104.80 %	104.80 %
ACTIONS			
Union banques suisses		799.— d	800.—
Crédit suisse		742.—	742.—
Société banque suisse		729.—	729.—
Motor Colombus S. A		472.— d	471.—
Aluminium Neuhausen		1870.—	1865.—
Nestlé		1148.—	1146.—
Sulzer		1500.—	1500.—
Hisp. am de Electric.		260.—	262.—
Royal Dutch		230.—	227.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 23 juin 1949

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.15	1.19 ½
Dollars	3.95	3.99
Livres sterling	11.95	12.05
Francs belges	8.80	8.95
Florins hollandais	104.—	106.—
Lires italiennes	—.63	—.68

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES

du 23 juin 1949

	Demande	Offre
Londres	17.34	17.36
Paris	1.19	1.22
New-York officiel	4.28	4.31 ½
New-York finan.	3.97	3.99
Lisbonne	15.70	16.—
Stockholm	119.50	120.—
Bruxelles	9.84 ½	9.90 ½
Prague	8.57 ½	8.62 ½
Amsterdam	162.—	162.60

GRAND HOTEL CHAUMONT
recommande ses dîners soignés pour noces et sociétés

A l'occasion du 25me anniversaire de la Maison, nos bureaux, magasins et ateliers seront exceptionnellement fermés samedi 25 juin.

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.55, l'anglais par la radio. 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, d'une ville à l'autre. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, musique d'autrefois, disques nouveaux. 13.10, résultats du concours : reconnaissez-vous ces voix. 13.15, un quatuor vocal noir : The Mills Brothers. 13.30, disque. 13.35, Symphonie No 2 en ré majeur de Brahms. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 17.40, les belles gravures musicales. 17.55, Radio-jeunesse. 18.25, jazz authentique. 18.45, les cinq minutes du tourisme. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. le programme de la soirée. 19.25, musique légère. 19.35, garçon, un pastiche. 19.45, music-box. 20 h., la ronde des berceaux. 20.20, les plus récents succès de la chanson viennoise. 20.35, L'homme qui lisait les pensées, par Henri Tanner. 21.15, Sonate pour violoncelle et piano, de A. Casella. 21.40, nos enfants et nous. 21.50, Miniatures pour orchestre de Jeno Takacs. 22.05, deux mélodies. 22.15, chronique des Institutions internationales. 22.30, inform. 22.35, la Conférence diplomatique de Genève. 22.40, Sonates anciennes et modernes pour piano et violon.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 10.15, émission radioscolaire. 10.50, Lieder de Schubert. 11 h., de Zurich : émission commune. 12.30, inform. 12.40, concert par l'orchestre de la Radio. 14 h., pour Madame. 16.30, musique de chambre. 18 h., l'ensemble Dumont. 18.50, piste et stade. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 20 h., reportage de la Fête fédérale de tir. 22.05, musique moderne de compositeurs zuricois.

Communiqués

Le bateau-promenade de Belles-Lettres à l'île de Saint-Pierre

C'est samedi après-midi qu'aura lieu la promenade traditionnelle de Belles-Lettres, Anciens et Jeunes, à l'île de Saint-Pierre. Et c'est une grande fête pour la grande famille « rouge et verte », à laquelle peut se joindre tout le public ami... Sur le bateau, on dansera au son d'un orchestre inédit. Dans l'île, ce sera la séance littéraire, suivie de la farandole à laquelle tous aiment à participer. Les enfants ne seront pas oubliés. Des jeux sont prévus pour eux. L'on devisera et l'on goûtera sous les ombrages célèbres, puis le retour en bateau se fera joyeusement pour le soir.

Bateau dansant de Zofingue

Ce sera l'occasion de passer une soirée délicieuse sur le lac. Le départ aura lieu ce soir. Plus tard, une escale est prévue. En cas de mauvais temps, la soirée a lieu à Beau-Rivage.

Journée d'Eglise en plein air à Chaumont

En cas de beau temps, la fête d'Eglise organisée par le quartier de l'Ermitage mais ouverte à chacun, aura lieu dimanche prochain, 26 juin, à Chaumont, à proximité de l'ancien signal. Elle avait eu lieu, il y a deux ans et avait remporté un beau succès. Le culte champêtre sera célébré le matin. En même temps, culte pour les enfants et la jeunesse. Après le pique-nique de midi, causerie et jeux divers. Venez nombreux, à quelque quartier que vous appartenlez, vous associer à la joie de cette fête de la grande famille qu'est l'Eglise.

Une pléiade d'as au meeting d'aviation de Lausanne

Le grand meeting d'aviation qui se déroulera le 26 juin à l'aérodrome de Lausanne-Blécherette sera certainement l'une des manifestations les plus importantes organisées sur ce terrain.

Le programme extrêmement complet et varié qui s'y déroulera, porte le nom des pilotes suisses et étrangers les plus en vogue actuellement. Trois heures durant, les meilleurs acrobates d'Europe se succéderont dans le ciel lausannois.

Un numéro exceptionnel: la présentation de toute la gamme de nos avions militaires suisses, du « C-36 » de bombardement léger au nouveau « Vampire » à réaction.

AVIS TARDIFS

Dimanche, à Chaumont
Journée d'Eglise en plein air

Société coopérative de Consommation

Aujourd'hui, dans tous nos magasins:
Belles fraises du Valais
Fr. 1.60 le kg.
par panier, brut pour net

BEAU-RIVAGE
AUJOURD'HUI
Soirée récréative
suivie de danse

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Après une campagne politique

Les jours qui ont précédé la votation sur la loi relative à la lutte contre la tuberculose, le comité de propagande en faveur de cette loi a répandu en ville un « papillon » disant que notre journal avait accepté les annonces en faveur de la loi mais refusé d'insérer « le moindre communiqué » dans le même sens.

Le fait de cette publication quelque peu insolite pouvait laisser croire que le comité en faveur de la loi était victime, de notre part, d'une incorrection et d'une inégalité de traitement. Nous savons que des personnes, mal renseignées, l'ont interprété ainsi.

Le comité en question vient de nous adresser une lettre d'où nous tirons l'alinéa suivant :

Il est exact que M. Gaudard, membre de notre comité, a reçu de votre rédacteur en chef une lettre personnelle l'informant qu'« à la veille d'un scrutin vous n'acceptiez pas de communiqué en rapport avec les annonces pouvant être données pour une votation. »

Précisons — cela n'est pas inutile — que nous n'acceptons de communiqué de propagande ni d'un côté ni d'un autre et cela quelle que soit l'opinion du journal sur l'objet mis en votation.

Cour d'assises

La Cour d'assises siégera au château le vendredi 8 juillet 1949, pour juger deux affaires.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Un cœur à la boutonnière

Un petit cœur, cela ne vous tente-t-il pas ? Profitez de l'aubaine car il y en a qui sont à vendre. Offerts comme ça, dans les rues, sans vergogne et tout simplement. Dites, comment résister ? D'autant plus qu'ils ne demandent qu'à être achetés et qu'il n'y a aucun risque qu'ils ne vous tournent le dos (oh, le dos d'un cœur...) en chantonnant :

Ce petit cœur n'est pas pour toi
Je l'ai promis à Pierre lonlaire
Je l'ai promis à Pierre lonla !

Mais trêve de plaisanterie, car il s'agit ici non pas d'un cœur bien vivant et battant, mais de celui gravé sur l'insigne vendu en faveur de la collecte pour l'Aide aux réfugiés. Oh, oh, ne partez pas si v[illegible] Et ne me dites pas que vous n'av[illegible]lus un sou dans vos poches en cette douloureuse fin de mois !

Avez-vous déjà vu un de ces petits réfugiés descendant tout intimidé du train qui l'a amené en Suisse ? Si oui, tout va bien, car vous ne pouvez avoir oublié son regard.

En période difficile nous avons recueilli, soigné, protégé plus de cent mille réfugiés alors que le problème de les loger n'était pas chose facile à résoudre, sans parler de l'aride tâche de trouver les fonds indispensables. Aujourd'hui, par temps prospère, allons-nous hésiter d'en faire autant pour les dix mille réfugiés restés à notre charge ? Que deviendraient, si nous répondions « non » ces orphelins, ces malades, ces vieillards ?

La Suisse pays d'asile... Noblesse n'obligerait-elle plus ?

Aujourd'hui et demain vous sera offert dans les rues le cœur gravé uni à une ancre. Pour ceux qui n'ont pas de patrie, votre achat signifiera un peu de sécurité, un témoignage de compréhension, de solidarité humaine.

Vous voyez bien, cet insigne sur fond rouge et blanc ira tout naturellement égayer votre boutonnière. Et le petit cœur sera acheté, lonlaire, lonla !

NEMO.

Un baigneur blessé

Hier après-midi, un jeune homme s'est blessé assez profondément à un pied aux bains du Crêt. Il a été transporté à l'hôpital de la Providence.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 23 juin 1949

Pommes de terre nouv.	le kilo	—.60	—.70
Pommes de terre	»	—.35	—.40
Raves	le paquet	—.70	—.80
Haricots	le kilo	1.50	1.80
Pois	»	1.—	1.25
Carottes	»	—.—	1.—
Carottes	le paquet	—.30	—.35
Poireaux verts	le kg	— —	—.50
Laitues	»	—.50	—.60
Choux blancs	»	—.60	—.70
Choux-fleurs	»	—.75	1.—
Ail	»	—.—	2.80
Oignons	le paquet	—.—	—.20
Oignons	le kg	—.65	—.70
Concombres	la pièce	1.—	1.20
Asperges (du pays)	la botte	2.—	2.80
Radis	»	—.30	—.40
Pommes	le kg.	—.—	1.90
Noix	»	—.—	3.20
Abricots	»	1.40	1.60
Pêches	»	1.90	2.—
Cerises	»	1.—	2.20
Œufs	la douz	3.50	3.60
Beurre	le kilo	—.—	9.77
Beurre de cuisine	»	—.—	9.34
Fromage gras	»	—.—	4.90
Fromage demi-gras	»	—.—	3.78
Fromage maigre	»	—.—	2.47
Miel	»	—.—	7.50
Viande de bœuf	»	5.—	6.40
Vache	»	4.20	6.—
Veau	»	6.40	9.—
Mouton	»	6.—	10.—
Cheval	»	3.60	6.—
Porc	»	6.60	9.—
Lard fumé	»	8.—	10.—
Lard non fumé	»	8.—	9.—

Naissances

Monsieur et Madame René DUVOISIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Henri-René

le 23 juin 1949

Maternité de Landeyeux. Les Geneveys-sur-Coffrane.

LES CONCERTS

Deuxième concert d'orgue

Le nombreux auditoire de M. K.-W. Senn, organiste de la cathédrale de Berne, fit bonne et profitable connaissance avec ce musicien, le 23 juin : son jeu est plein à la fois d'autorité et de souplesse, de force et de délicatesse ; avec M. Froidevaux, celliste, l'organiste bernois avait composé un programme plein d'attraits, à la fois populaire — accessibles qu'étaient la plupart des œuvres jouées — et d'une noblesse grande.

Nous avons goûté pleinement la « Pastorale » en quatre mouvements, de J.-S. Bach, si gracieuse et presque touchante dans sa limpidité parfaite et la variété si attrayante de ses diverses parties, savamment agrestes, pourrions-nous dire. M. Senn joua la Partita sur le choral : Jesu, meine Freude », de G. Walther : c'est un hymne de fervente allégresse sobrement autant que noblement servi par d'harmonieux développements et exprimé avec aisance autant qu'avec charme.

Loué soit enfin notre hôte, d'avoir terminé ce concert par le « Prélude », de J.-S. Bach, dans quoi transparaît, s'étale et s'épanouit une plénitude de joie, à la fois — et pour les auditeurs — vivifiante et émouvante.

M. Froidevaux nous apporta de belles et sobres traductions de « Largo et Andante » de H. Eccles ; son instrument nous parut « chanter » avec une onction et une ampleur de bel aloi. Seul, il interpréta la « Suite en do majeur », de J.-S. Bach, y apportant une élégante sobriété et des effets très justes dans leur parfait dépouillement de toutes superfluités. Ici, cependant, l'archet sembla parfois un peu hésitant, et confuse momentanément la technique du musicien.

Il n'en fut plus ainsi en fin de soirée et M. J. Froidevaux, accompagné avec vigueur et délicatesse tour à tour par l'organiste, nous procura d'excellents moments au cours de son interprétation soignée et pleine de sensibilité, du célèbre « Larghetto » du grand Vivaldi

M. J.-C.

Au tribunal de police II

Le tribunal de police II, présidé par M. Louis Paris, suppléant, qu'assistait M. Willy Bianchi, commis greffier, a rendu son jugement à la suite des débats de la semaine dernière au sujet de la responsabilité d'A. B., conducteur du tracteur de la voirie qui était entré en collision avec le tram descendant de Peseux, aux Poudrières.

Dans le cas particulier — étant donné l'ordre de la direction des travaux publics observé depuis de longues années, étant donné aussi que le moteur du tracteur était en marche et que le convoi ne faisait devant chaque maison qu'un court arrêt — on ne peut retenir la notion de stationnement illégal sur une voie ferrée sur route. L'accusé ayant fait tout ce qu'il pouvait pour dégager la voie, le juge n'a pu retenir aucune faute contre lui ; il l'a libéré purement et simplement et a mis les frais à la charge de l'Etat.

Des maraudeurs de cerises

La police locale a dressé, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, un rapport contre quatre jeunes gens qui s'étaient longuement livrés à la maraude des cerises à Serrières.

Un cycliste contre le tram

Hier soir, à 23 h. 45, un cycliste qui longeait la rue de l'Hôpital est entrée en collision arrivé à la Croix-du-Marché, avec le tram de Valangin. Il n'y a pas de dégâts matériels, mais le cycliste est légèrement blessé à la cheville.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel s'est réuni jeudi matin sous la présidence de M. André Guinand, assisté des jurés, MM. Léon Morf et Henri Jaquet. M. Piaget, procureur général, soutenait l'accusation. Greffier : M. Pierre Béguin.

Une affaire de chantage

La première affaire amène à la barre L.-P. G., qui avait imaginé une façon plutôt singulière de gagner de l'argent ! En effet, le prévenu expédiait des lettres anonymes à des industriels de la ville, en les engageant à lui verser des billets de banque... dans une cabine téléphonique ! Il les menaçait même de mort s'ils n'obtempéraient pas à ses ordres. Heureusement, G. se fit pincer avant de réussir son coup.

Le tribunal a condamné P. à un an de réclusion moins 72 jours de préventive.

Il faut payer

Bien que le principal lésé vienne déclarer qu'il est disposé à retirer sa plainte, le tribunal examine d'office le cas de A. M., qui a disposé de meubles qu'il n'avait pas encore payés et qui ne s'est jamais acquitté du prix de denrées alimentaires achetées à crédit.

Le procureur requiert contre l'accusé six mois d'emprisonnement, encore qu'il ne s'oppose pas à l'octroi du sursis.

Après délibérations, le tribunal condamne le prévenu, qui est mis au bénéfice du sursis pendant 5 ans, à 6 mois d'emprisonnement moins 46 jours de prison préventive. Les frais, par 333 fr. 50, sont mis à sa charge.

Faux témoignages

Le tribunal passe ensuite à une affaire qui doit servir de mise en garde pour ceux qui sont appelés à témoigner. Il s'agit de J. T. et d'Y.-E. G., qui, lors d'un jugement en divorce, ont déposé en altérant la vérité.

Le tribunal condamne les deux prévenus à 4 mois d'emprisonnement avec sursis. Ils s'acquitteront solidairement de la somme de 159 fr. de frais.

Une affaire douteuse

Dernière affaire, le tribunal condamne J. K. (qui d'ailleurs ne se présente pas) à 2 ans de réclusion et à la privation des devoirs civiques pendant cinq ans. Il se rallie ce faisant aux conclusions du procureur qui n'eut aucune peine de prouver la fausseté de l'accusé. Celui-ci, en effet, s'était fait remettre une somme de 5000 fr et une autre de 10,000 fr. par des amis aux yeux desquels il avait fait miroiter une magnifique affaire : un brevet pour un nouveau savon... qui n'était autre qu'un produit déjà lancé sur le marché.

L'accusé paiera en outre 940 fr. de frais.

Importante acquisition du musée

Le Musée des beaux-arts vient de faire un certain nombre d'acquisitions importantes qui sont venues enrichir ses belles collections artistiques. Il faut citer, en particulier, une grande tapisserie d'Aubusson, exécutée d'après un carton du peintre parisien J. Lagrange.

Le monument de la République a fait bon voyage

Il est arrivé au Locle hier à 14 h. 50

Notre correspondant du Locle nous écrit :

(c) Mercredi, l'activité était grande dans la carrière de M. Henri Aloé, de Neuchâtel, à Fenin. En effet, sous la responsabilité de ce dernier, il fallait placer sur un chariot le monument de la République que le sculpteur Hubert Queloz venait de terminer.

Ce délicat travail exécuté, le convoi a quitté la carrière de la Cernia jeudi matin, un peu après 7 heures. Le train routier était précédé de la « brigade volante », qui veille sur la sécurité routière.

Le convoi atteignit Valangin, par les Cadolles et Vauseyon, à 8 heures. A chaque tournant, le monument penche; il faut aller lentement. Après la traversée du Val-de-Ruz, c'est la montée de la Vue-des-Alpes. Le col est atteint à 9 h. 30. On en repart un quart d'heure plus tard et on arrive bientôt au tournant de la Brûlée qui donnait quelque inquiétude. Mais le convoi, long de 16 m. 50 et atteignant un poids total de 27 tonnes, passa sans encombre. A 10 h. 40 on arrivait à la Chaux-de-Fonds où une grande foule put admirer pendant quelques heures le monument qui quitta la métropole horlogère au début de l'après-midi pour prendre le chemin du Locle.

Ce fut ensuite le départ pour le Locle toujours précédé par la « brigade volante ». Le passage par le sous-voies du Crêt se fit sans trop de difficulté. Le lourd chargement est arrivé au Locle, sain et sauf, devant son socle qui, l'an dernier, avait reçu le plâtre qui a guidé l'artiste dans son travail.

Un échafaudage sera dressé ce matin vendredi, par des spécialistes qui, sous les ordres du sculpteur Queloz, manieront cric, câbles, treuils et d'autres outils encore pour hisser la lourde statue sur son socle. Une fois celle-ci installée, l'artiste procédera aux dernières retouches et l'inauguration pourra être faite en toute simplicité, lundi 4 juillet, en présence, dit-on, des autorités cantonales et communales.

~~~

Jeudi après-midi, et à la sortie des usines surtout, la population s'est portée à l'endroit où le monument attend son heure de gloire.

Les commentaires sont flatteurs. Chacun s'accorde à reconnaître que ce monument a de la vie, que les éléments qui le composent sont fort bien équilibrés et liés entre eux. Le corps du cheval et de la femme sont bien réussis et symbolisent heureusement l'image révolutionnaire demandés lors de la mise au concours. Hubert Queloz a exprimé avec beaucoup de bonheur cette marche vers le progrès.

Le Locle s'enrichit ainsi d'une œuvre d'art toute de mouvement et de vérité. Ce bloc de pierre de la carrière de Fenin pesant plusieurs tonnes s'est singulièrement animé sous le ciseau du jeune et enthousiaste sculpteur Queloz qui attache ainsi son nom à l'histoire de notre République neuchâteloise.

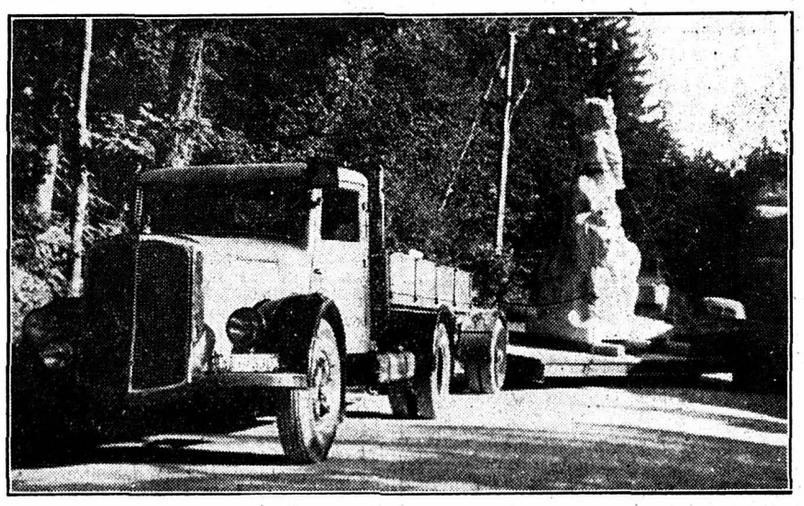

Remorqué par un puissant camion, le monument de Queloz quitte la carrière de la Cernia.

(Phot. Castellani, Neuchâtel)

VIGNOBLE

ROCHEFORT

Visite de la Société suisse des chefs de trains principaux

(c) Venant de toutes les parties de la Suisse, les chefs de trains principaux, en excursion dans le canton de Neuchâtel, se sont arrêtés à Rochefort qui est la commune d'origine d'un de leurs membres, M. Jules Dudan.

Ils ont été reçus par le Conseil communal qui leur a offert une collation dans la cour du collège.

Au cours de cette collation, M. Henry, administrateur communal, a adressé quelques paroles de bienvenue à nos hôtes, au nom du Conseil communal. Il a fait ensuite un court aperçu historique de notre commune, à la suite duquel M. Dudan, au nom de ses collègues, a eu d'aimables paroles à l'adresse du Conseil communal.

Les chefs de trains principaux sont ensuite partis pour visiter les Montagnes neuchâteloises.

VAUMARCUS

Un camp de langue allemande

(sp) Dimanche a eu lieu, à Vaumarcus, une journée spéciale, celle de la Jeune Eglise de langue allemande de la Suisse romande.

Après un culte du pasteur Bach, de Lausanne, la nombreuses assemblée a entendu une conférence de Mme Kürz, de Berne, sur ce sujet : « Que pouvons-nous faire pour la paix ? » ; et dans l'après-midi, une pièce très intéressante d'Hartmutt Hellring : « Le paradis perdu. »

Cette journée de Confédérés de la Suisse allemande a été embellie de musique, des chants du chœur du groupe de Genève, de jeux en plein air et, pour terminer, d'un discours du pasteur Léopold Jacobi, de Neuchâtel, qui a souligné l'importance de ce camp et de cette réunion.

Pour ceux qui ont pu prolonger leur séjour à Vaumarcus jusqu'au lundi, Mme Kürz a présenté un rapport sur « Mon travail au service de la paix chrétienne » et Mlle Hanni Baumgartner, une causerie sur « Mes expériences parmi la jeunesse de la Suisse allemande dans la Suisse romande ».

BOUDRY

A la maison de Pontareuse

L'année 1948 a été, comme les précédentes, marquée à la maison de Pontareuse, par des difficultés sans nombre et des joies profondes. La lutte contre l'alcoolisme, malgré un effort médical important dans ce domaine, reste un problème à résoudre avec toutes ses complications morales.

A une unité près, le nombre des entrées a été le même qu'en 1947. Le 60 % des pensionnaires sont des cas graves dus, en particulier, au fait que l'intoxication a provoqué des altérations profondes, le 30 % ayant subi des crises de « delirium tremens ».

Trente-quatre pensionnaires ont quitté l'établissement au cours de l'année ; 11 avec un résultat favorable, 5 améliorés ; 10 d'entre eux sont retombés dans leur misère.

La plus grande attention a été vouée à la question du travail des pensionnaires, celui-ci étant nécessaire pour combler la différence entre le prix de pension et le prix de revient et surtout comme facteur nécessaire dans le cadre de la cure.

Des réparations effectuées à la maison ont procuré dix lits supplémentaires. Pour couvrir ces réparations et consolider la dette, une hypothèque en deuxième rang de 70,000 francs a été conclue.

MARIN-EPAGNIER

Course scolaire

(c) Mardi, nos écoliers sont partis en course par un temps splendide. Accompagnés d'une trentaine d'adultes, les grands se sont rendus au lac d'Oeschinen d'où la vue sur le massif de la Blumlisalp était de toute beauté. Les élèves ont fait à pied le trajet de Kandersteg au lac, tandis que nombre de grandes personnes utilisaient le télésiège. Au retour, le parcours de Spiez à Thoune s'est fait en bateau.

La petite classe s'est rendue au Gurten après avoir fait la visite traditionnelle à la fosse aux ours de la ville fédérale. L'après-midi a été consacrée à la visite du musée d'histoire naturelle et du jardin des animaux.

Le retour de Berne s'est effectué en commun et cette belle journée s'est terminée devant le collège par une allocution du président de la commission, scolaire suivie de la « Prière patriotique » de J. Dalcroze, et d'un joyeux picoulet.

CORCELLES

Les courses scolaires

(c) Les courses scolaires, pleinement réussies, ont conduit les classes du degré inférieur à Chaumont, avec montée en funiculaire et descente, par le Pré-Louiset, sur Valangin. Les classes moyennes, pour leur part, ont fait une excursion au Beatenberg, avec montée facultative en télésiège au Niederhorn. Quant aux deux classes du degré supérieur, elles ont visité la ville de Bâle, son port et le jardin zoologique.

Noces d'or

M. et Mme Albert Bloesch, domiciliés à Corcelles, célèbrent, aujourd'hui, entourés de leurs enfants et petits-enfants, leurs noces d'or.

Les jubilaires habitent Corcelles depuis bientôt dix ans et ont passé leur vie aux Montagnes neuchâteloises.

Les sports

BOXE

Le nouveau champion du monde de boxe des poids lourds

Joe Louis ayant abandonné son titre de champion du monde toutes catégories et ayant passé de la profession de boxeur à celle d'organisateur, a mis sur pied, mercredi soir, aux arènes de Cominskey Park, à Chicago, un combat entre les deux prétendants au titre : Charles Ezzard, âgé de 27 ans, et Joe Wallcott, l'ancien adversaire de Louis, dont on ignore l'âge exactement. D'une façon générale, la cote était en faveur de Charles. Ce pronostic était exact puisque Charles a battu Walcott aux points en 15 rounds.

TENNIS

Les Suisses à Wimbledon

Voici les résultats de la journée d'hier:

Double mixte : David-Glover (Angleterre) battent Edith Sutz-Huonder (Suisse), 6-2, 6-4.

Simple messieurs : Schrœder (Etats-Unis) bat Buser (Suisse), 6-3, 6-2, 7-5.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Un jeune Fribourgeois arrêté à Lyon pour escroquerie

Son camarade a aussi été mis sous les verrous

La justice française s'occupe activement d'une affaire d'escroquerie mise à la charge du nommé Henri Saunier, âgé de 28 ans, de Fribourg, en Suisse.

Une Hongroise, Mme Elisabeth de Poliac, après avoir pu fuir son pays en emportant l'essentiel de sa fortune, s'était réfugiée à Fribourg où elle entra en relation avec la famille Saunier et plus particulièrement avec Henri Saunier, séminariste.

Le jeune ecclésiastique conseilla vivement à sa « protégée » de se rendre sur la Côte d'Azur l'assurant de tout son concours pour la gestion de ses affaires. Mme de Poliac s'installa sur le littoral où elle mena joyeuse vie pendant que son homme d'affaires improvisé gérait ses biens.

Dernièrement il lui demanda de réaliser une partie de ses bijoux afin d'obtenir les fonds pour effectuer une opération nécessitant 450,000 francs français. En possession de la somme il disparut sans donner de ses nouvelles.

La victime porta plainte et la police se lança sur les traces de l'escroc qui, après un court séjour en Suisse, refranchit la frontière pour venir s'installer dans un hôtel lyonnais. C'est là qu'il vient d'être arrêté en compagnie d'un camarade, Noël Guhdéni, 35 ans, demeurant 14, avenue Montenarch, à Fribourg. Ces deux personnages ont d'ailleurs opposé une vive résistance aux inspecteurs qui ont dû utiliser leurs armes : ils ont été finalement mis hors d'état de nuire. Le montant des détournements mis à la charge de Saunier est de l'ordre de deux millions de francs français.

VAL-DE-RUZ

Les GENEVEYS-s/COFFRANE

Match de football

(c) Samedi 18 juin, l'équipe de l'Union cadette rencontrait une sélection de juniors de la Chaux-de-Fonds.

Dès le début du match, Chaux-de-Fonds pousse à fond et surprend notre petite équipe ; 3 buts furent marqués dans les dix premières minutes, nos jeunes, pourtant, se réveillent et marquent un but par Roland Barbezat ; les visiteurs reprennent la direction du jeu et obtiennent 2 nouveaux buts ; la mi-temps est sifflée sur le score de 5 à 1.

Peu satisfaits de ce début de match, nos joueurs, en deuxième mi-temps, surprennent par leur vitesse l'équipe de juniors chaux-de-fonnière. Lorsque la fin du match est sifflée, Geneveys-sur-Coffrane gagne par 7 à 6 !

Les foins

(c) Chaque agriculteur se demandait au mois de mai comment il pourrait faire les foins cette année. Après la pluie vient le beau temps et depuis bientôt quinze jours le soleil a donné réponse à nos braves agriculteurs.

Les premiers coups de faux furent donnés le 13 juin, et chaque soir nous pouvons admirer les chars chargés tirés par de robustes chevaux ; le foin est sec, de bonne qualité ; il y a bien longtemps que nous n'avions vu du foin en si grande quantité. Encore une semaine et les foins seront terminés, la grange sera pleine, du moins d'un côté et ce sera bientôt les moissons...

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

La course scolaire

(c) La course scolaire a eu lieu lundi au lac Noir. Tous les enfants de nos classes, à l'exception de trois malades, y ont pris part, et cinquante grandes personnes les ont accompagnés. Chacun conservera de cette journée un agréable souvenir. Au retour, la cohorte fut accueillie par un nombreux public et par la fanfare.

Le téléphone à l'école

(c) Ce fut une excellente leçon pratique que celle qui fut donnée sur l'emploi du téléphone, mercredi matin, par la représentante de l'administration des téléphones, aux élèves du degré supérieur du village. Nous avons été agréablement surpris en constatant avec quelle facilité nos écoliers et écolières ont su se servir des divers annuaires et faire usage du téléphone.

LA COTE-AUX-FÉES

Nos classes en promenade

(c) La course scolaire annuelle est un événement impatiemment attendu par notre gent scolaire et aussi par les adultes qui se proposent de l'accompagner. Cette attente fut récompensée car c'est par un temps magnifique que jeudi dernier cinq cars emmenaient nos nonante élèves et cinquante grandes personnes. Par Sainte-Croix, Mauborget et la rive nord du lac de Neuchâtel, ils atteignirent la Neuveville et embarquèrent pour l'Ile de Saint-Pierre.

Au retour, profitant du passage au chef-lieu, ce fut la visite du château et de la Collégiale, visite toujours très captivante pour ceux qui s'intéressent au passé du pays.

La couture locale veut qu'à l'arrivée le président de la commission scolaire prononce une allocution. Cette fois, ce fut au tour du vice-président, M. T. Piaget, lequel en remerciant la population de l'intérêt qu'elle prend à la cause scolaire profita de relever la belle activité de notre président, M. E. Grandjean.

Voici en effet 16 ans que ce dernier est à la tête de nos écoles ; c'est dire tout le dévouement qu'il a consacré à cette tâche. Pour la première fois aussi la fanfare de la Croix-Bleue reçut en musique les excursionnistes.

LES VERRIÈRES

Délicate attention

(c) A l'occasion de la fête des musiques, dimanche dernier, la fanfare des Verrières a eu la délicate attention d'aller donner un petit concert à M. Edouard Lœw, président de notre Conseil communal, en traitement depuis de longues semaines à l'hôpital de Fleurier.

L'« Echo de la frontière » s'est fait ainsi le porte-parole des Verrisans qui font des vœux sincères pour la guérison de leur syndic.

NOIRAIGUE

Violente collision d'autos

(c) Jeudi soir, vers 18 h. 30, près du hameau de Rosières, deux automobiles neuchâteloises se sont violemment rencontrées.

Les dégâts matériels sont importants et une des voitures est en piteux état.

Les occupants des véhicules souffrent de contusions.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Courses scolaires

(c) Cette quinzaine de juin est plus favorable que l'année passée pour exécuter les projets de courses scolaires. C'est ainsi que vendredi, les élèves de première année ont quitté le collège pour se rendre à Evilard et de là rentrer par les gorges du Taubenloch, tandis que ceux de deuxième année sont allés à Morat, en bateau depuis Saint-Blaise, pour visiter la ville, les remparts et l'obélisque. Mardi, la troisième classe était à Tête-de-Ran, tandis que la quatrième année était à Berne. Que d'impressions profitables qui feront partie de ces « souvenirs d'enfance qui en s'effacent jamais » !

Les élèves des cinquième et sixième classes sont en vacances d'attaches.

Soirée de l'« Union »

(c) Notre chœur d'hommes « Union » a donné sa soirée du printemps samedi. Il y a eu un retard regrettable à cause de la saison, car le programme riche et bien préparé méritait d'être entendu par un plus grand nombre de spectateurs. Chacun a applaudi sans réserve les chanteurs et leur directeur, M. Fred Reymond, qui dirigeait la société pour la dernière fois. L'« Union » doit se séparer avec regret de son directeur dévoué et très apprécié.

M. Müller, pianiste, a exécuté avec la maîtrise et le sentiment qu'on lui connaît : « Impromptu en mi bémol majeur » de Schubert et « Grande polonaise en la bémol majeur » de Chopin.

Quant à la partie théâtrale, il faut dire que la comédie de Courteline « Le commissaire est bon enfant » a été mieux interprétée que « On demande un bandit » de Max Régnier.

Dieu est pour nous un refuge, un rempart, un secours dans nos détresses.

On trouve aisément accès auprès de Lui. Ps. XXXXVI, 2.

Au revoir.

Madame et Monsieur André Bosset-Gaberel, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Boudry ;

Madame et Monsieur Paul Herzig-Gaberel et leurs enfants, à Saint-Sulpice et à Peseux ;

Monsieur et Madame Numa Gaberel et leurs enfants, à Peseux ;

Madame et Monsieur Albert Ducommun-Gaberel, à Peseux ;

Madame et Monsieur Louis Berthoud-Gaberel et leurs enfants, à Fontaines ;

les enfants et petits-enfants de feu Frédéric Gaberel, à Savagnier, au Landeron et à Saint-Martin ;

Les enfants et petits-enfants de feu Edouard Gaberel, à Genève, à Savagnier et à Cernier,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Numa GABEREL

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, aujourd'hui jeudi, après quelques jours de souffrances, dans sa 79me année.

Savagnier, le 23 juin 1949.

L'ensevelissement aura lieu samedi 25 juin, à 13 h. 30, à Savagnier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame James Otter, à Hauterive ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Francis OTTER

leur cher fils, petits-fils, neveu et cousin, que Dieu a repris à Lui, le 22 juin 1949, dans sa 22me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Port d'Hauterive, le 22 juin 1949.

Quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi Ps. XXIII, 4.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 24 juin 1949, à 13 h. 30.

Culte pour la famille à 13 h. 15.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 juin. Température : Moyenne : 19,5; min. : 10,5; max. : 26,0. Baromètre : Moyenne: 716.9. Vent dominant : Direction : sud-est; force: faible. Etat du ciel : légèrement nuageux; fort joran depuis 16 h. 45

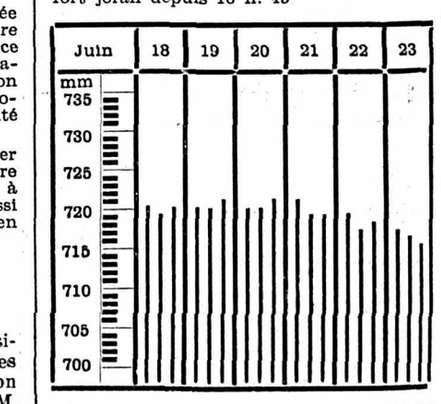

Niveau du lac du 22 juin à 7 h. : 429.76
Niveau du lac du 23 juin, à 7 h. : 429.74

Prévisions du temps : Pour toute la Suisse : Temps partiellement ensoleillé. Augmentation de la nébulosité, surtout dans la région alpine. Par endroits, orages ou averses. Vents irréguliers. Au nord des Alpes, température plutôt en baisse.
~~~